VOLUME VI. NUMERO 26

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal p... de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE. LE COURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 6 AVRIL, 1911. FONDE EN 1905.

Dépêches Télégraphiques

LA GREVE DES MINEURS

Fernie, B. C., 1 avril.—Six mille mineurs sont en grève dans la région houillère de la Passe du Nid de Corbeau. Toutes les mines de la région sont fermées. Les mineurs sont décidés à lutter jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. L'Union Internationale des mineurs verse aux grévistes une somme de $3.00 par semaine, plus $2.00 par semaine pour chaque femme de mineur et $1.00 par enfant.

FERMES EXPERIMENTALES POUR LE McKENZIE.

Ottawa, 4.—Des fermes expérimentales seront établies cet été à Fort Simpson, sur le fleuve McKenzie et à Fort Smith, sur la rivière des Esclaves, par le gouvernement fédéral, dans le but de se rendre compte jusqu'à quel point la culture est possible sous ces hautes latitudes. Fort Simpson est le point le plus septentrional où le blé arrive à maturité.

24,000 IMMIGRANTS EN UN JOUR.

Londres, 4.—24,000 immigrants sont partis dans la seule journée de samedi, à destination du Canada et des Etats-Unis.

Ceci est un record.

La grande majorité des immigrants est à destination des ports canadiens.

MORT SUR LA GLACE.

Prince-Albert, 3.—Roger Généreux, âgé de 25 ans, a été trouvé mort aujourd'hui sous le pont du chemin de fer Canadian Northern. Samedi soir Généreux avait été vu en compagnie de plusieurs amis et l'on suppose que voulant traverser le pont dans l'obscurité, il est tombé entre les traverses. Généreux appartenait à l'une des plus anciennes familles de la région. Durant tout l'hiver il avait travaillé dans les chantiers de bois de Big River.

COLONIE DE HOLLANDAIS DANS L'ALBERTA.

Whitinsville, Mass., 5.—Cinquante Hollandais sont partis de cette ville aujourd'hui à destination d'Edmonton.

Ces colons, qui sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, se joindront à un certain nombre de leurs compatriotes, arrivés directement d'Europe, pour fonder une colonie à environ 70 milles à l'ouest d'Edmonton.

UN SANATORIUM POUR LES TUBERCULEUX EN SASKATCHEWAN.

Régina, 3.—Au cours de la récente session du parlement provincial, une somme de $20,000 a été votée pour l'établissement d'un sanatorium destiné à recevoir les tuberculeux de la province.

UN MARIAGE SUR LA SCENE A CALGARY.

Calgary, 4.—Les habitués du théâtre "Lycéum" ont été témoins d'un spectacle peu banal hier soir. Après la représentation ordinaire, le directeur de la troupe annonça au public que le mariage de deux acteurs de la troupe allait avoir lieu sur la scène et que les spectateurs étaient cordialement invités à y assister.

Le rideau fut alors immédiatement relevé et au milieu de tous leurs camarades, les fiancés furent unis par un pasteur.

Ce pasteur ne put être découvert qu'au dernier moment, car la plupart des ministres protestants refusèrent d'unir les deux acteurs sur la scène. Le public fit une chaude ovation aux deux nouveaux époux.

FISK NE SERA PAS ENCORE PENDU.

Calgar, 5.—John Fisk, qui devait être pendu ici le 18 avril, a été informé hier que l'exécution de la sentence de mort a été remise au 27 juin prochain. Cette décision a été prise par le juge Stewart, sur les instances de M. P. J. Nolan, défenseur de Fisk.

M. Nolan partira immédiatement pour Ottawa où il a l'intention de demander au ministre de la justice d'ordonner un nouveau procès.

UN MAGASIN DE $1,500,000.

Calgary, 5.—Les travaux ont commencé ce matin pour l'érection, au coin de la Première rue et de la Septième avenue, du vaste édifice dans lequel la Cie de la Baie d'Hudson établira l'une de ses plus importantes succursales au Canada.

L'édifice aura 10 étages et coûtera $1,500,000.

LA SPECULATION A LA RIVIERE LA PAIX.

Vancouver, B. C., 5.—On déclare ici que depuis le premier janvier environ 8 millions d'acres de terre de la vallée de la rivière La Paix ont été achetées dans un but de spéculation par des syndicats. On croit que plusieurs de ces achats seront annulés par un ordre-en-conseil du gouverneur général. La raison donnée est qu'aucun terrain du Dominion ne peut être acheté par des particuliers avant qu'il ait été arpenté.

LES HOMESTEADS A MEDICINE HAT, ALTA.

Medicine Hat, 5.—Durant le mois de mars 434 demandes de homesteads ont été enregistrées. Au cours des 12 mois derniers, 6,723 demandes de homesteads ont été enregistr[illegible] au Bureau des Terres de Medicine Hat.

M[illegible]URE PATRIOTIQUE.

Ottawa, 5.—Le ministre des travaux publics a donné instruction aux gardiens des édifices des principales villes du Canada d'arborer le drapeau national du lever et au coucher du soleil, dans un but patriotique. Ces jours derniers, le major Beattie a soulevé la question aux Communes, et l'hon. M. Pugsley a déclaré que le gouvernement avait déjà accepté l'idée de pavoiser ses édifices. Il veut généraliser ce principe en l'appliquant à toutes les principales villes du pays.

CHEZ LES CULTIVATEURS DE L'OUEST.

On se prépare à ensemencer.—Les perspectives sont brillantes.

Calgary, 5.—La belle température que nous avons depuis quelques jours et le retour du printemps ont réveillé nos cultivateurs qui se hâtent d'acheter leurs instruments agricoles et se préparent à ensemencer. Les marchands de machines agricoles estiment qu'une valeur de pas moins de $10,000,000 sera achetée par les fermiers, ce printemps.

En 1910, on en avait vendu pour $7,000,000, et l'on en vendra plus cette année, à cause des belles perspectives d'une bonne récolte, l'hiver ayant été excellent et le printemps [illegible].

LE FEU A REGINA.

Régina, Sask., 3.—Le feu a fait pour $40,000 de dommages aux blocs Armstrong, Smyth et Dowswell sur la rue Scarth.

Les dommages sont couverts par les assurances.

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants particuliers).

LAC ST-VINCENT, ALTA.

Je vous envoie ci-dessous, à la requête de l'Union des Fermiers d'Alberta, (section du Lac St-Vincent), copie des minutes de notre dernière assemblée, tenue le 18 mars dernier:.

"*Proposé* par MM. C. Wheadon et C. E. Bertrand, qu'une somme de $5.00 soit allouée au secrétaire pour des fins d'organisation. Adopté.

"*Proposé* par MM. C. E. Bertrand et G. Langevin que M. R. D. Barré soit nommé par l'association organisateur. *Adopté.*

"*Proposé* par MM. C. Wheadon et P. Lacombe que demande soit faite au gouvernement, par l'entremise de notre député, l'hon. P. E. Lessard, pour l'établissement d'une ligne téléphonique, reliant St-Paul des Métis à la section 3, T. 60, R. 9, (Lac St-Vincent). *Adopté.*

"*Proposé* par MM. C. E. Bertran et G. Langevin, qu'un comité de cinq membres soit nommé pour faire signer une pétition à cet effet. *Adopté.*

MM. C. Wheadon, C. E. Bertrand, C. Farmer, Francoeur et L. E. Pound sont nommés.

"*Proposé* par M. R. D. Barré, qu'on demande au gouvernement fédéral de faire passer la ligne télégraphique projetée par le Lac St-Vincent. Quoi que c'eût été facile d'obtenir cela du gouvernement, cette motion est rejetée afin d'obtenir plus surement le téléphone.

"*Proposé* par MM. R. D. Barré et O. Martin que l'assemblée ordinaire ait lieu à l'avenir le deuxième samedi du mois au lieu du troisième samedi. *Adopté.*

"*Proposé* par MM. J. Gervais et L. Mercier que demande soit faite au gouvernement par l'entremise de notre député fédéral. M. W. H. White, pour l'établissement d'un bureau de poste au magasin de M. J. Gervais, ou dans les environs. *Adopté.*

"*Proposé* par MM. R. D. Barré et C. Wheadon qu'un comité commercial soit formé. *Adopté.*

MM. David Gervais, C. Farmer O. Martin et R. D. Barré sont nommés.

"*Proposé* par MM. R. D. Barré et O. Martin qu'un comité social et littéraire soit nommé. *Adopté.*

MM. Pierre Gouin, C. E. Bertrand, E. H. Robert, Francoeur W. Ryan et R. D. Barré sont nommés pour constituer ce comité.

"*Proposé* par M. R. D. Barré. *Considérant* qu'il est avantageux et nécessaire d'avoir une ferme expérimentale.

Considérant que le gouvernement provincial a décidé d'en établir cinq dans la province.

Considérant que l'emplacement choisi le plus proche, pour l'établissement de l'une de ces fermes est à Vermilion, soit à une distance de 75 milles environ.

Considérant qu'une ferme expérimentale établie au Lac St-Vincent serait d'un accès également facile pour les cultivateurs de St Paul des Métis, Brosseau, Duvernay, Lafond, St-Edouard, le Lac La Selle, Thérien, Flat Lake, Durlingville, Bonnyville, Clarkville etc., etc., région où plusieurs milliers de cultivateurs sont établis

Il est résolu que demande soit faite à l'hon. Duncan Marshall ministre de l'Agriculture, par l'entremise de notre député, l'hon P. Ed. Lessard, de l'établissement d'une ferme expérimentale au Lac St-Vincent.

(Cette résolution est adoptée unanimement.)

Huit nouveaux membres ont été acceptés par l'Association depuis la dernière communication aux journaux, ce qui porte à 42, le nombre des sociétaires en règle avec nos statuts.

Les réunions étant de plus en plus fréquentes et finissant toujours très tard, le secrétaire demanda aux membres de venir de bonne heure dorénavant aux réunions qui ont lieu à l'école Artique.

A minuit l'assemblée est ajournée et beaucoup de travaux sont laissés pour l'assemblée prochaine, entre autres l'organisation d'un réunion dans le nord de la paroisse.

N.B.—Votre correspondant se met à la disposition de toutes les personnes désirant des renseignements sur notre association.

NOTRE-DAME D'AUVERGNE, SASK.

La semaine dernière nous apprenions la mort soudaine de Mme C. Cloutier.

Cette pieuse femme était la mère de nos concitoyens, MM. Jos. et Tancrède Cloutier, marchands. C'était une bienfaitrice de notre chapelle. Nous offrons nos condoléances émues à la famille.

Mme Damien Langevin et son fils Joseph sont partis lundi pour Montréal. Les nombreux amis de Mme Langevin regretteront vivement son départ.

M. Dudemaine a entrepris de peindre notre chapelle, qui présentera, avec sa toilette neuve, un très joli aspect.

Notre école placée sous la direction de M. A. Levoudier est ouverte depuis une quinzaine de jours.

Une trentaine d'écoliers fréquentent cette école.

Les labours et les hersages sont commencés depuis une quinzaine de jours. Les cultivateurs sont pleins d'espoir pour la moisson prochaine. Tout indique une abondante récolte.

Nous avons encore des terres libres à Notre Dame d'Auvergne, mais ceux qui en désirent feront bien de se hâter.

FRANK, ALTA.

M. E. Bion, vient de démissionner de ses fonctions de surintendant à la mine de la Cie Canadian Coal Consolidated, pour lancer une entreprise à Red Deer en association avec M. Abel Glachon, ingénieur électricien, actuellement à Montréal.

M. Muller, gérant de la Cie Canadian Coal a ramené avec lui deux Belges distingués qui assumeront la direction des services mécanique et électrique de la mine, M. Gédéon Dereume et Julien Dufranc. L'urbanité et la compétence technique de ces Messieurs leur ont valu immédiatement la confiance et la sympathie du personnel.

La grève qui vient d'éclater est fort regrettable, car le travail s'annonçait fort bien à Frank et certainement, dès cette année, la mine aurait produit d'appréciables dividendes.

Le sanatorium de Frank est ouvert depuis deux semaines. A l'occasion de l'inauguration, deux magnifiques banquets ont été offerts, l'un au personnel principal de la mine, l'autre aux notabilités de la région.

Ces deux banquets ont obtenus un grand succès.

L'AVIATION A EDMONTON

BOB ST-HENRY, L'ELEVE DE CURTISS, FERA PROCHAINEMENT DES ENVOLEES A EDMONTON.

L'année 1911 semble décidément favoriser les curieux de la capitale d'Alberta; après l'annonce de la venue prochaine parmi nous de l'incomparable Sar[illegible] Bernhardt, voici que l'on nous promet à bref délai de nous donner le spectacle d'envolées de biplan au-dessus de notre ville.

L'imprésario de Glen Curtiss, M. E. W. Kruschke, vient d'arriver à Edmonton et il communique à la presse la nouvelle de l'arrivée prochaine de l'aviateur Bob St-Henry, l'élève de Curtis, qui fera durant trois jours une série d'envolées à bord d'un biplan.

Ce premier meeting d'aviation à Edmonton aura lieu à la fin du mois.

M. St-Henry est un aviateur bien connu aux Etats-Unis, où ses accidents, toujours terminés par une fin heureuse, lui ont valu le surnom de "Lucky Bob."

"Bob" fait actuellement des envolées à San Diégo. Après son séjour dans notre ville, il commencera une grande tournée dans les principales villes de l'Ouest canadien.

La nouvelle de la venue à Edmonton d'un aviateur a provoqué un enthousiasme général et le concours de la ville et de la plupart des hommes d'affaires est dès à présent assuré, à cette intéressante initiative, pour en faire un succès.

M. Kruschke n'a pas encore fait choix d'un terrain; il attend pour cela l'aviateur St-Henry qui arrivera aujourd'hui ou demain de San Diégo.

Il peut sembler intéressant de noter ici que l'aviateur Eugène Ely qui accomplit l'exploit remarquable d'atterrir sur le pont du navire de guerre, le "Pennsylvania" est l'un des élèves de Curtiss.

Un meurtre à Rivière-qui-Barre

Un indien de la réserve Alexander trouve le corps d'un métis qui avait disparu depuis le mois de janvier.

Rivière-Qui-Barre, 3.—Un indien de la réserve Alexander, nommé Alexis Arcand, vient de découvrir le corps de Pat. Delorme, un métis de Rivière-Qui-Barre, qui avait disparu depuis le mois de janvier dernier.

Le docteur Ternan, de St-Albert, a constaté que le cadavre portait plusieurs blessures à la tête, dont une seule suffisait à déterminer la mort. La Police Montée a ouvert une enquête.

Il appert de différents témoignages recueillis que Delorme fut vu pour la dernière fois en compagnie de deux indiens dont l'un était Alexis Arcand. Le fait que c'est ce dernier qui a découvert le corps semble toutefois écarter toute idée de culpabilité de sa part. L'autre indien est parti de la réserve la veille du jour où les membres de la police arrivèrent pour faire leur enquête.

Le corps de Delorme a été découvert à la limite de la réserve; dans l'une des poches était un couteau ouvert dont la lame portait des traces de sang. La veille du jour où Delorme disparut, une danse avait lieu sur la réserve; le métis voulut y assister, mais n'étant pas un indien reconnu par le traité on lui ordonna de partir sur le champ. Ainsi que nous le disons plus haut, ce fut à la limite de la réserve que son corps fut découvert.

Aucune arrestation n'a encore été faite, mais l'on croit être sur la piste du meurtrier.

En revenant de Rivière-qui-Barre, où il était allé faire les constatations légales, le docteur Ternan a été victime d'un assez sérieux accident de voiture. Les chevaux s'emballèrent et les deux occupants de la voiture furent projetés sur le sol. Le conducteur se démit le genoux tandis que le docteur Ternan s'infligeait d'assez sérieuses blessures au nez, au front et aux lèvres. L'hémorragie ne put être arrêtée qu'après deux heures de soins.

1000 colons Canadiens-français viennent dans l'Ouest

L'immigration canadienne-française dans l'Ouest battra, cette année, tous les records.—Plusieurs trains spéciaux amènent nos compatriotes.

Montréal, 4.—Un millier de colons sont partis aujourd'hui par des trains spéciaux du G. T. P. à destination de la Saskatchewan et de l'Alberta. La plupart de ces colons sont Canadiens-français. Le premier train spécial est parti ce matin de la gare Bonaventure, ayant à bord presqu'exclusivement des Canadiens-français de Nouvelle-Angleterre, qui s'en vont s'établir en Saskatchewan.

Ce convoi était placé sous la direction du Rév. M. Gagné, un missionnaire de Saskatchewan qui a déjà contribué fortement au rapatriement de ses compatriotes établis dans les Etats-Unis de l'est.

Depuis plusieurs mois, le Rév. M. Gagné faisait une active propagande dans les centres français des Etats de Nouvelle-Angleterre et en province de Québec, pour établir un courant d'immigration vers divers centres de la Saskatchewan. Le succès qu'il a remporté par ses efforts est amplement démontré par le contingent nombreux avec lequel il est parti aujourd'hui.

Le deuxième train spécial partira à 10 heures et demie ce soir. à destination de l'Alberta. Ce train amènera 500 colons canadiens-français; le convoi est placé sous la direction du Rév. M. Ouellette, le missionnaire colonisateur bien connu de la province d'Alberta. Un certain nombre de ces colons s'arrêteront à différents points de la ligne du Grand Tronc, à l'est d'Edmonton.

D'autres convois partiront également pour l'Ouest sous la conduite de M. L. H. Maillet, agent de colonisation d'Alberta. On signale en outre qu'un contingent nombreux de Canadiens-français, conduit par M. Morin, est parti du Michigan à destination d'Edmonton.

1,000 IMMIGRANTS PAR JOUR

Winnipeg, 5 avril.— Durant le mois de mars environ 1,000 immigrants sont arrivés quotidiennement à Winnipeg.

Un succès pour l'administration libérale

L'HON M. FIELDING ANNONCE UN SURPLUS DE $30,500,000.

Ottawa, 5.—Dans son quinzième discours annuel sur le budget, l'hon. M. Fielding a annoncé un surplus sur les dépenses ordinaires de $30,500,000.

Le revenu total atteindra de $117,000,000 à $118,000,000, soit une somme suffisante pour payer entièrement les dépenses de capital ainsi que les travaux du Transcontinental national. Ce résultat est le succès financier le plus remarquable que l'on ait encore jamais enregistré au Canada.

Les chiffres fournis par le ministre des Finances ont été accueillis par des applaudissements répétés partis des rangs des libéraux.

Samedi soir l'hon. R. Lemieux. ministre des postes et le Dr. Clarke, député de Red Deer, ont parlé en faveur de la réciprocité devant un auditoire nombreux à Québec. Une motion en faveur du traité commercial avec les Etats-Unis a été unanimement approuvée.

Lettre de Vonda

(Correspondance spéciale).

M. Frank Pelletier, demeurant à Dunseith, North Dakota, envoyait dernièrement une lettre au "Messager" de Lewiston, Maine, dans laquelle il disait que l'hiver a été des plus rude en Saskatchewan. Il prétend avoir visité quelques-uns de ses amis, nouveaux colons, et tenir de leur bouche qu'ils ont enduré beaucoup de misère dans le sud de la Saskatchewan. D'un cas particulier, M. F. Pelletier veut faire une généralité et il prétend parler de toute l'étendue de la province. Son raisonnement est des plus faux. Il y a 20 ou 25 ans, les pionniers du Dakota ont enduré aussi beaucoup de misère et encore actuellement M. Pelletier doit s'apercevoir que les fameux blizzards, qui ont rendu célèbre le Dakota, ne sont pas agréables à endurer.

Nous aimerions beaucoup savoir quelles sont les raisons qui font que les fermiers du Dakota immigrent en si grand nombre en Saskatchewan. Que l'on visite en effet Saskatoon, Moose Jaw, Régina, Calgary, Weyburn, etc., que l'on prenne des informations, partout l'on apprendra que 25% des fermiers des alentours viennent du Dakota et du Minnesota. Evidemment ils ont de bonnes raisons pour venir ici, et remarquez que tous ces fermiers sont des gens à l'aise, disposant tous de sommes variant depuis $5,000 jusqu'à $25,000. Les calomnies du genre de celles que publie le "Messager" valent à peine d'être relevées, mais parmi les gens qui y prêtent attention, n'étant pas renseignés par ailleurs, il y a malheureusement trop de nos compatriotes.

Pourquoi dénigrer à ce point un pays où les capitaux affluent, un pays que trois chemins de fer transcontinentaux traversent et qui est sillonné du nord au sud par autant de voies ferrées que la main-d'oeuvre permet d'en construire. Que l'on prenne donc une carte de la Saskatchewan et l'on verra que les lignes de chemins de fer constituent un véritable filet. Pourquoi dénigrer un pays où des villes comme Régina, Saskatoon, Prince-Albert, Battleford, Moose Jaw ont surgi depuis quelques années; un pays où vous rencontrerez des institutions financières de la plus haute importance, où des banques ne craignent pas d'élever des édifices luxueux qui feraient honneur à n'importe quelle ville de l'Ouest américain?

La semaine dernière la Banque du Commerce achetait à Régina un lot de $50,000 pour y établir une succursale; il y a quelques jours la même banque payait $106,000 pour un lot situé à Edmonton. La Cie de la Baie d'Hudson fait construire un magasin de $1,500,000 à Calgary.

Tous ces faits ne sont-ils pas concluants?

Ce n'est point là pure spéculation; ce ne sont en effet, ni des mines d'or, ni le bois de pulpe, ni les mines de charbon qui provoquent cette activité et cette confiance dans l'avenir de notre pays; c'est uniquement l'agriculture qui incite les capitalistes à s'intéresser à notre pays et l'on sait que l'agriculture est la véritable fondation d'un pays.

C'est là la raison qui jette, dans nos prairies fécondes, tant d'immigrants de toutes les nations parmi lesquels nos compatriotes, hélas! figurent dans une si faible proportion.

Parmi les derniers arrivés à Vonda, nous signalons M. Bernier et sa famille, qui viennent de Brunswick, Maine, et M. Jean L'Heureux, venu avec son fils aîné, pour rendre visite à son ami Monsieur Lévesque. Monsieur l'Heureux est tellement enchanté de Vonda et des environs qu'il est décidé à s'établir définitivement dans l'Ouest. Il est reparti aujourd'hui pour aller chercher sa famille aux Etats-Unis. L'intention de M. L'Heureux est de se livrer à la culture sur une grande échelle.

Dimanche dernier nous est arrivé M. Eugène Perrault fils, de Waterberry, Conn., en compagnie de sa femme, de ses deux enfants et de ses deux soeurs. M. Edouard Nobert arrive également du même endroit avec l'intention de s'établir parmi nous. M. Perrault, père, avait acheté, l'automne dernier, une demi-section auprès de Vonda, sa femme et une partie de sa famille l'avaient rejoint au mois de décembre.

Tout les nouveaux colons se trouvent fort bien de notre climat. Lorsqu'on leur fait remarquer que l'hiver dernier a été l'un des plus rigoureux que nous ayons jamais eus, ils demeurent incrédules et donnent pleinement la préférence à nos hivers sur ceux de l'est. A part janvier et février, qui sont toujours assez rigoureux ici, notre hiver est des plus agréable. D'ailleurs la saison très froide n'est jamais longue. Cette année les traîneaux ont été remisés vers le 20 mars.

WAUCHOPE, SASK.

Monsieur André Cognacy, employé au service de la Cie Canadian Pacifique comme "trackman" sédentaire à Wauchope, vient d'être promu aux fonctions de contre-maître à notre gare.

Il a commencé son service, en cette qualité, depuis le 1er avril. Toutes nos félicitations à M. Cognacy pour cet avancement si justement mérité.

M. Benson qui précédait M. Cognacy dans son nouveau poste se retire volontairement après un service de 10 ans dans notre localité.

MM. Louis Berumis, Gros, Evesque, Beauchamp et Paul Guiguet sont partis depuis quelques jours pour aller habiter sur leurs homesteads, préemptions et scrips, au sud de Swift Current.

M. Antony Morin, qui parle également bien le français et l'anglais, vient d'entrer aux bureaux de MM. Bergstrom, notaires et courtiers.

Ce bureau d'affaires devient de jour en jour plus important.

LE TOUR DU MONDE EN AUTOMOBILE.

Deux chauffeurs de Toronto sont partis, hier, pour le faire.

Toronto, 29.—MM. C. Brooks, et E. Morris, deux chauffeurs de Toronto, sont partis, ce midi, pour faire le tour du monde en automobile durant les huit mois prochains.

Ils se rendent d'abord à Buffalo et New-York, puis à la Nouvelle-Orléans, Mexico, Panama et en Amérique du Sud. Ils portent un livre d'autographes qui commencent par la signature du maire Geary.

Leur voiture est munie de roues spéciales et de ressorts de voyage. Ils apportent avec eux un grand nombre d'outils et d'appareils de réparations.

LA PROPRIETE A EDMONTON

La Banque de l'Amérique Britannique du Nord vient de payer une somme de $112,000 comptant pour l'achat d'un lot au coin de l'Avenue Jasper et de la Première rue à Edmonton.

UNE CURIEUSE LEGENDE

LA FIN DE NAPOLEON 1er.

On a traduit récemment le journal inédit d'Hudson-Lowe, racontant les derniers jours de l'empereur. C'est un document d'un très vif intérêt, mais qui émeut plus qu'il n'étonne. Les pièces publiées par M. Omessa dans les "Pages modernes" offrent un attrait bien plus piquant. La première est extraite des "Mémoires de l'agent Ledru", éditées à Liège, en 1840. Ce policier assure qu'en mars 1808, étant attaché à la personne de l'Empereur, il fut chargé par Fouché de découvrir un sosie du souverain, propre à le remplacer dans certaines circonstances. M. de Rochalve, colonel du 3e voltigeurs, avait justement sous ses ordres un nommé François-Eugène Robeaud, né à Baleycourt, Meuse, le 19 juillet 1781, qui ressemblait étonnamment à l'Empereur. Monsieur de Rochalve l'indiqua à Ledru, qui l'amena à Fouché, lequel le fit agréer par l'Empereur. "Je n'en ai plus entendu parler, dit Ledru, jusqu'en 1816. A cette époque le maire de Baleycourt signala à la police de Louis XVIII la disparition de Robeaud ,dont on n'avait pas de nouvelle depuis un an. Une enquête fut ouverte; mais elle ne donna rien et l'affaire fut classée. J'ai toujours soupçonné un mystère la-dessous."—Deuxième document... Miss Maud Ella Richie a vu Napoléon à Sainte-Hélène. Elle le connaissait; elle ne l'a pas reconnu. Autre chose singulière: le général Bertrand et le médecin parlaient sans déférence au captif qui lui-même leur répondait avec humilité.—Troisième pièce: Un M. Petrucci, bijoutier à Vérone, déclare qu'en 1816 il vit s'installer près de lui, dans une boutique de lunetier, un homme d'une cinquantaine d'années que tout le monde surnomma Bonaparte, à cause de sa ressemblance avec l'empereur déchu. C'était un homme de haute intelligence, qui sut gagner l'amitié de ses voisins, tout en se faisant une très belle clientèle. En 1823, il prit congé de M. Petrucci: "Si dans trois mois, vous n'avez pas de mes nouvelles, envoyez au roi de France la lettre que voici." Il s'en alla et ne reparut jamais. M. Petrucci expédia la lettre; un policier français vint liquider le fonds de lunetier et remit au bijoutier 100,000 couronnes pour acheter son silence. M. Petrucci est mort persuadé que son mystérieux voisin était Napoléon.—Quatrième pièce: Sur le registre privé du procureur Karl Friedrick Arnstein, en fonction à Shoenbrunn, on lit à la date du 5 septembre 1823: "Hier, un inconnu a tenté de pénétrer dans le parc, la nuit, par escalade. La sentinelle a tiré sur lui. Avant de mourir, il n'a pu prononcé que ces mots: "Duc de Reichstadt... Roi... Fils!" Aucun papier ne nous a permis de fixer son indentité .Mais il doit être Français et personnage important, car l'ambassade, très émue a réclamé le corps."—Dernière pièce: L'état-civil de Baleycourt (Meuse) mentionne que le voltigeur Robeaud ,né dans cette commune, est "mort à Sainte-Hélène, territoire anglais"; la date du décès est soigneusement grattée.

Résumons, Napoléon, en 1815, expédie son sosie sur le "Bellérophon"; les Anglais prennent livraison de Robeaud que Bertrand accompagne pour jouer auprès de lui la pieuse comédie du dévouement. Pendant ce temps, l'empereur se réfugie dans une ville italienne et fabrique des lunettes pour se mieux déguiser. En 1823, l'amour paternel ou un regain d'ambition le fait brusquement sortir de sa retraite; il expire à Shoenbrunn, en voulant revoir son fils. Quel beau sujet de roman historique pour un émule du vieux Dumas!

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 13

Cette chambre, que l'on fermait par des volets en fer pendant la nuit, donnait sur le jardin entouré de murs épais. Sans doute les volets n'étaient point tirés au moment où le docteur Brissey était entré dans cette pièce, mais d'après le plan placé sous les yeux des jurés, il paraissait impossible qu'on eût pu entrer du dehors. Quant à la porte extérieure, Marianne ne l'avait pas entendu ouvrir.

Le Minet-Bernard et les Minet jeune, après de longues lamentations ,accusèrent très nettement Pierre Brissey *d'avoir fait le coup.*

Sacchard, très sympathique dans sa déposition, fut vivement réprimandé par le président qui lui reprocha d'avoir une part indirecte dans cette catastrophe.

La déposition de Remy, le juge de paix, était attendue avec impatience. On savait avec quel soin il avait dû contrôler, par enquête personnelle, les affirmations de l'instruction.

M. Rémy, très ému, bégayant presque, se borna à raconter ce que nous savons déjà, sa visite à Trémolin le matin du crime, et l'incompréhensible absence de Pierre à cette heure matinale.

Le dernier témoin fut le père Vanité. A quel titre figurait-il au procès? Il l'ignorait lui-même. Mais, à force de le voir partout, on s'était figuré sans doute qu'il avait dû voir quelque chose.

—*Vanitas vanitatum*! s'écria-t-il, dès qu'il eût prêté serment. Vous allez juger; prenez note que vous serez jugés vous-mêmes et réfléchissez à la fragilité du jugement humain... Saint Jean Chrysostome...

Le président l'interrompit au milieu de sa tirade et l'envoya s'asseoir. Mais l'auditoire, déjà mis en gaieté par l'apparition de ce bizarre personnage, eut une nouvelle émotion en apercevant devant la barre des témoins le *Muet*, qui s'était glissé là on ne sait comment.

Son geste interpellait le président, sa bouche démesurément ouverte proférait des sons plus étranges que jamais. Ces *eheu! eheu!* qui ressemblaient à des gémissements sortant d'une caverne, semblaient horribles dans cette circonstance solennelle.

—Quel est cet homme? fit le président agacé et mécontent.

—C'est le *Muet*, répondirent d'innombrables voix à la fois.

—Qu'on l'emmène!

Et, tiré par des personnes bienveillantes, pris sous les bras par les gendarmes, le *Muet* fut jeté violemment dehors, et dans le mouvement de rotation que lui imprimèrent le flux et le reflux de ces vagues humaines, il vint tomber sur la place.

—L'audition des témoins est terminée, dit M. Maisonneuve; un témoin, qui n'a été appelé ni par le ministère public, ni par la défense, demande à fournir des éclaicissements. En vertu de notre pouvoir discrétionnaire, nous ordonnons qu'il sera entendu: huissier, faites entrer Melle Angéline Sacchard!

Un vif sursaut de curiosité se produisit à l'entrée de ce nouveau témoin.

Mal faite, engoncée dans une espèce de berthe de soie puce, la figure semée de taches de rousseur, Melle Sacchard n'était point belle; les yeux seuls, d'un bleu foncé, animaient un peu cette physionomie vulgaire. On devinait ce qu'elle devait souffrir de paraître ainsi devant cette foule; mais on sentait qu'une de ces résolutions réfléchies que rien ne brise la décidait à agir...

—Que savez-vous de l'affaire? lui demanda M. Maisonneuve.

—Monsieur le président, répondit Melle Sacchard, je viens témoigner que dans la nuit du 1er au 2 mai, M. Pierre Brissey était à Roanne.

—Vous l'avez vu?...

—Nous avons passé une partie de la nuit à causer dans le jardin.

—Votre père ignorait donc sa présence chez vous pusqu'il n'a parlé de ce fait ni devant l'instruction, ni au tribunal?

—Oui, monsieur le président, il était question d'un mariage entre nous, et... M. Pierre m'avait demandé un rendez-vous...

—Un rendez-vous... qui s'est prolongé jusqu'au matin?...

—Oui, monsieur le président."

Elle disait cela posément, nettement, comme si elle eût appris par coeur sa déposition...

Le public était singulier à regarder. Chez les hommes assemblés, énervés par l'angoisse, tendus par l'attention, le rire est voisin des larmes.

Les yeux se portaient tour à tour sur ce jeune homme, dont la mâle beauté apparaissait plus poétique encore avec les teintes mélancoliques qui la couvraient, et sur cette pauvre fille déplorablement laide. Il y eut un moment comme un éclat de rire prêt à partir pour huer de honte le laideron... L'éclat de rire s'arrêta comme un oiseau qui a battu des ailes et qui ne s'envole pas. Pierre Brissey s'était levé sur une question du président.

—J'aime Melle Sacchard, dit-il, je le reconnais, et mon plus cher désir eût été de l'épouser, mais... il n'est pas vrai que j'aie été à Roanne pendant la nuit de l'assassinat.

Cette delaration d'amour fut bien dite par un vrai gentilhomme, qui couvrait cette laideur de femme par sa beauté d'homme, qui mentait pour sauver du ridicule celle qui venait de mentir pour le sauver de l'échafaud.

Le rire menaçant se fondit dans des larmes. On regarda encore Melle Sacchard ,mais on la vit autrement. Elle n'était plus laide, en effet, une clarté intérieure transparaissant à travers la peau, illuminait ce visage soudain métamorphosé.

—Témoin, dit M. Maisonneuve, vous avez prêté serment; réfléchissez à la portée de votre témoignage. Persistez-vous dans votre affirmation?

—J'ai dit la vérité, balbutia-t-elle.

—Vous pouvez vous retirer sans vous éloigner cependant; messieurs les jurés apprécieront..."

En sortant de la salle d'audience, Melle Sacchard s'inclina devant Mme Brissey, et sentit une main glacée qui pressait la sienne brûlante de fièvre.

Les dramatiques incidents de l'audience avaient leur écho dans la foule qui stationnait au dehors Une circonstance particulière semblait contribuer à rendre les esprits plus fiévreux et à exciter davantage tous ces nerfs crispés par l'anxiété. Le ciel, très pur le matin, s'était tout à coup couvert de ces nuages noirs qui recèlent dans leur sein l'orage prêt à tomber et pèsent sur la tête comme un plafond de plomb.

Nul, cependant, n'avait l'idée de s'éloigner. On attendait. Quelque sévèrement que fût gardée la salle des assises, une sorte de correspondance s'était établie entre le tribunal et le dehors, On savait, en quelque sorte, minute par minute, à quel moment tel témoin déposait. On avait commenté avec animation l'intervention de Melle Sacchard, et quand le procureur du roi prit la parole, un pressentiment douloureux agita cette multitude et lui fit deviner que la cause de Pierre était perdue...

Le procureur du roi, M. Fauvient, qui, mis en évidence par un procès politique, a occupé plus tard une si haute situation à Paris, était ce qu'on appelle un *pince-sans-rire.* Il étreignait les faits, comme dans un étau et s'efforçait de leur faire crier la vérité. A cette époque, un défaut habituel aux orateurs de province, et dont M. Fauvient s'est corrigé avec l'âge, la déclamation, gâtait un peu ces brillantes qualités. Ce fut sur un ton très pompeux qu'il commença son réquisitoire.

Après avoir parlé de l'égalité de tous devant la loi, une des plus précieuses conquêtes de 89, il peignit sous de vives couleurs la passion du jeu et ne recula pas devant une allusion à une pièce célèbre que le génie de Frédérick a maintenu longtemps au répertoire des théâtres de drame.

"Le procès que vous avez à juger, messieurs les jurés, dans l'indépendance de vos consciences et la sincérité de vos convictions, ajouta M. Fauvient, pourrait avoir une épigraphe: *où mènent les mauvais chemins.* Les mauvais chemins! ils ont mené l'accusé des tripôts de Roanne au seuil de cette maison qu'il aurait dû respecter plus que tout autre, puisque c'était la maison ancestrale. Hier, l'orgie, l'or ruisselant sur les tapis, la frénésie des ardentes soirées; aujourd'hui, le crime épouvantable derrière lui la divinité vengeresse qu'a peinte Prudhon. Hier, un homme dont on admire l'audace, tandis qu'il jette au sort aveugle des sommes qui nourriraient de longues années d'indigentes familles; aujourd'hui un criminel blotti dans un fossé, affolé par un frissonnement des broussailles, interrogeant le chemin pour savoir si nul ne vient déranger ses projets pervers, épitant l'heure, la minute, l'instant. ..."

A peine le procureur du roi avait-il commencé son réquisitoire, que l'orage, qui menaça depuis si longtemps, se mit à gronder avec une véritable fureur. Le grondement du tonnerre, les lueurs des éclairs coupant ce discours véhément, produisaient une impression que nul n'était le maître de dominer. On se rappelle que cette circonstance fut une de celles qui décidèrent du sort de Mme Lafarge: les jurés virent dans ce bruit du tonnerre, scandant en quelque sorte chacune des paroles du représentant de la justice humaine, comme un témoignage éclatant contre la coupable.

M. Fauvient, qui avait une voix de basse-taille d'une rare puissance que quelques-uns se souviennent d'avoir entendue, à Paris, dans le salon du président Mosnier, où l'on faisait de si bonne musique, M. Fauvient ne s'effraya point de lutter contre le tonnerre.

"Que s'est-il passé, continua-t-il en déployant toute sa vigueur, dans la nuit du 1er au 2 mai? Messieurs, nous pouvons vous le dire. Nous discuterons après l'invraisemblable système de défense de l'accusé, cette promenade véritablement fantastique, cette promenade qui, à elle seule, serait un crime, car, parmi vous, messieurs, je ne sais personne qui ait le coeur d'admirer le reflet de la lune sur un étang après avoir pris le Désespoir par la main pour l'amener sous le toit paternel.

"Ce qui s'est passé, le voici. La soif de l'or tourmentait l'accusé, le coupable, répondront vos consciences bientôt. *Hic fecit cui prodest*, ont maximé, en effet, ces Romains qui, à côté du monument qu'ils élevaient au Droit, construisaient partout ces Forums, ces Thermes, ces palais dont les débris imposants encore excitent l'admiration du voyageur et de l'artiste. L'accusé avait besoin d'or, il lui en fallait pour satisfaire la passion qui le dominait, cette maîtresse exigeante qui, semblable à la femme éhontée qu'a peinte Juvénal, n'est jamais assouvie, *lassa, sed non satiata recessit.*

A Suivre.

L'AFFLUENCE ENORME DES ACHETEURS

EST LA PREUVE LA PLUS CONCLUANTE DES OCCASIONS INOUIES OFFERTES PAR LA VENTE DE CLOTURE DU MAGASIN F. PERKINS & CO.

Chaque article en magasin doit être écoulé

Depuis le jour de l'ouverture de notre liquidation des milliers d'acheteurs ont défilé devant nos comptoirs, et les marchandises s'enlèvent avec une telle rapidité que nos 26 vendeurs peuvent à peine suffire pour servir nos clients.

Nous nous retirons des affaires et nous voulons tout vendre

LA DUREE DE CETTE VENTE EST LIMITEE

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOS PRIX

BAS DE COTON DE 20 CENTS POUR 9 CENTS.
Bas de coton, grandeurs $8\frac{1}{2}$, 9, $9\frac{1}{2}$ et 10, noirs, à liquider à .... 9c.

GANTS POUR FEMMES, ARTICLES DE 30 CENTS POUR 19 CENTS.
Gants "Lisle", toutes couleurs et grandeur., deux boutons .... 19c.

ETOFFES ANGLAISES DE 15 CENTS POUR 9 CENTS.
Modèles extrêmement variés, à .... 9c.

TOILE POUR SERVIETTES, 15 CENTS POUR 5 CENTS.
Toile à bordure rouge, environ 1,000 verges à écouler à .... 5c.

PAIRES DE SERVIETTES, 30 CENTS POUR 19 CENTS.
Serviettes à franges, avec bordure rouge, à liquider à .... 19c.

CHAUSSETTES GRISES POUR HOMMES, 9 CENTS.
Articles très résistants, prix régulier, 25c. la paire .... 9c.

RIDEAUX DE DENTELLE, $1.25 LA PAIRE, 75 CENTS.
Rideaux de dentelle "Nottingham", grand modèle, articles nouveaux, la paire, ... 75c.

Nos rayons du sous-sol contiennent des milliers d'articles de première utilité. Il nous est impossible de donner un aperçu sur ces prix, l'espace nous étant limité

F. PERKINS & COMPANY

Prenez une carte de la province

et notez la position exceptionnelle occupée sur les rives de la fameuse rivière Athabasca par

ATHABASCA LANDING

"La ville du nord"

SONGEZ AUX RESSOURCES IMMENSES ACCUMULEES AU-DELA DE CE POINT, ET ESSAYEZ DE VOUS FAIRE UNE IDEE DU DEVELOPPEMENT FUTUR RESERVE A CETTE REGION. ATHABASCA LANDING EST LE POINT TERMINUS DU CHEMIN DE FER CANADIAN NORTHERN. IL Y A ACTUELLEMENT DANS CETTE VILLE LE SIEGE DE LA CIE NORTHERN TRANSPORTATION, UNE SUCCURSALE DE LA CIE DE LA BAIE D'HUDSON, DE LA MAISON REVILLON FRERES ET DE LA CIE HISLOP & NAGLE FUR.

Les spéculateurs avisés tournent déjà leurs regards vers Athabasca Landing

DESIREZ-VOUS UN PLACEMENT QUI SOIT, A BREF DELAI, PARTICULIEREMENT PRODUCTIF? SAISISSEZ L'OCCASION QUI SE PRESENTE AUJOURD'HUI.

JUSQU'A SAMEDI, 8 AVRIL, NOUS OFFRIRONS EN VENTE NOTRE SUBDIVISION DE LOTS DE RIVIERE, SITUEE A UN MILLE A L'OUEST DU TOWNSITE D'ATHABASCA LANDING.

UN NOMBRE LIMITE DE LOTS SERONT VENDUS. PRIX VARIANT DE $150 A $300 PAR LOT, SUIVANT LA SITUATION. CES LOTS SERONT VENDUS A CREDIT. UN QUART COMPTANT ET LE SURPLUS A 6, 12 ET 18 MOIS, INTERET A 7%.

"UNE CHANCE POUR TOUS"

Agences Impériales
Edifice de la
Banque Impériale

Lundy & McLeod Co.
118 Avenue McDougall
Edmonton, Alta

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.

LE CORURRIER DE L'OUEST, JEUDI, 6 AVRIL, 1911.

LA QUESTION DES TERRES DU MANITOBA

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT FEDERAL.

Les négociations, pendantes depuis de longs mois entre le gouvernement du Manitoba et le Dominion, relatives à l'augmentation du subside fédéral comme condition "sine qua non" de l'administration par le gouvernement fédéral du territoire qui sera ajouté au Manitoba, ont abouti à un refus du gouvernement Roblin d'accepter les offres faites.

Et tout naturellement les journaux conservateurs se sont emparés de la question pour en faire un grief au gouvernement Laurier, en l'accusant d'injustice flagrante envers une province conservatrice.

Il nous semble fort à propos, pour mettre fin à cette accusation de partialité de la part du gouvernement fédéral, d'étudier rapidement le différend actuel.

Une requête, pour l'extension des frontières du Manitoba, faite à Ottawa par le gouvernement provincial, fut favorablement accueilli par le cabinet Laurier et la question des nouvelles frontières fut résolue à la satisfaction des deux parties. De cet agrandissement de territoire découla naturellement l'idée que le gouvernement fédéral assumât une part financière dans l'administration des nouvelles terres provinciales: et le gouvernement manitobain demanda que la province du Manitoba agrandie, fut placée au point de vue du subside fédéral dans une situation analogue à celle de la Saskatchewan.

Le Dominion répondit à cela que l'arrangement actuel, ayant été fixé à la suite de la dernière Conférence interprovinciale, de 1906, il était impossible de modifier les conditions existantes avant qu'une nouvelle conférence fut tenue. En conséquence, l'arrangement nouveau ne devait porter que sur le territoire ajouté à la province dans la région du nord.

Le subside annuel, versé par le gouvernement fédéral pour coopérer à l'administration provinciale de ce territoire, devait être comme suit, en cas d'acceptation de la part du gouvernement manitobain:

$200,000 par année jusqu'à ce que la population y demeurant atteigne un total de 100,000 âmes; puis $250,000 jusqu'à ce que la population parvienne à 150,000, et enfin $300,000 lorsque le nombre des habitants excéderait ce chiffre. De plus une somme de quatre-vingt cents par chaque personne fixée dans les limites de ce territoire devait être versée au trésor provincial. La somme totale étant augmentée en proportion de l'accroissement de la population à chaque recensement décennal.

En dehors de cet arrangement n'intéressant que les nouveaux territoires du nord devant être ajoutés à la province du Manitoba, il est bon de faire remarquer que si le subside fédéral annuel, actuellement versé au trésor manitobain, n'est que de $100,000, 150,000 acres de terres choisies ont été accordées comme subvention à l'Université du Manitoba par le gouvernement fédéral, en plus de toutes les terres marécageuses qui ont été transférées à la province. Il est difficile de fixer l'étendue de ces terres, on peut cependant noter que le compte du revenu de la province du Manitoba indique que, jusqu'à présent, ces terres ont donné un revenu annuel de $156,000. Les terres de l'Université ont donné à elles seules un revenu annuel de $24,000.

Pour résumer d'une façon claire la situation, nous constatons qu'en additionnant les différentes subventions fédérales accordées au gouvernement manitobain avec la somme proposée pour le nouveau territoire, le total général est de $1,217,000. La même source de revenu ne produit pour la province de Saskatchewan qu'un total de $1,239,000, avec, pour cette dernière, des charges beaucoup plus lourdes et une administration plus onéreuse.

On se rend compte par cette comparaison combien la proposition du gouvernement fédéral est juste et raisonnable.

Le gouvernement fédéral est fortement en faveur du règlement de la question dans un sens équitable pour toutes les provinces de l'Ouest; s'il plaît au cabinet Roblin de sacrifier les véritables intérêts du Manitoba à une misérable question de parti, les électeurs qui ont maintenu ce cabinet au pouvoir ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Ils seraient malvenus de rejeter la responsabilité de cette mésentente sur le gouvernement Laurier, car les faits parlent trop éloquemment en faveur de ce dernier.

LE PARTI CONSERVATEUR

ET LA CRISE QU'IL TRAVERSE.

Nous empruntons à notre excellent confrère *Le Canada*, l'article suivant qui est une intéressante revue de la situation actuelle du parti conservateur à Ottawa:

Nous n'avons pas l'habitude de nous mêler des affaires de famille du parti conservateur; mais ces affaires traversent en ce moment de l'aveu de ses propres organes, une crise aigue qui intéresse tout le pays.

D'après le *World*, de Toronto, M. R. L. Borden aurait définitivement résolu d'abandonner la position de chef du parti; et il devait remettre sa démission, à un caucus convoqué par cela.

Cette démission serait provoquée, d'abord, par la difficulté qu'il éprouve à réunir toutes les forces du parti en faveur d'une politique quelconque. On sait, en effet, que les députés conservateurs de l'Ouest sont furieux que le parti se soit formellement opposé à la réciprocité. Comme l'a avoué M. Lake, le seul député conservateur de la Saskatchewan, tout l'Ouest est pour la réciprocité. Et le seul moyen que M. Lake perçoive de sauver son siège, est de demander une plus large réciprocité, comprenant l'admission en franchise des instruments aratoires.

Les députés des provinces maritimes ont également conscience que leurs électeurs sont en faveur de la réciprocité et ils ne marchent que par esprit de discipline, à peu près convaincus qu'ils sacrifient tout espoir de réélection.

Mais le groupe plus dangereux, est celui que forment certains intérêts de Montréal et de Toronto, intérêts qui ont à leur disposition tous les fonds dont le parti peut avoir besoin, et qui, depuis l'ouverture de la campagne contre la réciprocité, dépensent sans compter. Ce groupe insiste pour un changement de chef et déclare que si on ne lui donne pas satisfaction, il fermera sa caisse.

Les vieilles barbes du parti, après avoir jeté un regard autour d'eux, ont constaté qu'il n'y avait personne qui fût en état de prendre, en ce moment la place de M. Borden, M. McBride refuse, MM. Roblin et Rogers ne sont pas populaires dans l'Est, M. Sifton est encore trop nouvellement converti.

Alors, ils ont fait signer un "round robin", avec les députés présents à Ottawa, demandant à M. Borden de retarder sa démission, car elle entrainerait infailliblement la désorganisation complète du parti.

Les journaux torys disent que tous les députés conservateurs ont signé, sauf le groupe des "intérêts" de Montréal et de Toronto, et sauf aussi, les nationalistes du groupe Monk. Mais de ces derniers, personne n'a cure.

La crise persiste donc, puisque le parti conservateur ne peut pas se priver du concours des "intérêts", qui ont les fonds. La campagne qu'il mène est très coûteuse et une élection générale demandera encore des centaines de milliers de dollars.

Que cette crise puisse se produire en ce moment, en pleine campagne politique, à la veille peut-être d'une élection générale, le fait est significatif; il dénonce la démoralisation la plus complète du parti. Ce n'est pas au milieu d'une bataille qu'une armée peut impunément changer de général en chef. Tout le monde sait cela. Mais alors?

Alors, c'est que les financiers conservateurs savent pertinemment que, avec son organisation actuelle, le parti marche tout droit à l'écrasement. Et ils se disent que, peut-être, avec un nouveau chef, cela aurait chance de marcher mieux.

Le gouvernement de sir Wilfrid Laurier et le parti libéral suivent avec placidité ces dernières convulsions du vieux parti de Sir John A. Macdonald. Ils ne pressent point le combat, et laissent aux dissensions internes des adversaires le temps de faire leur oeuvre de désagrégation; ils n'ont qu'à regarder faire pour vaincre sans avoir la peine de combattre.

Dans tous les cas, quel que soit le dénouement de cette crise, le parti libéral, solide, homogène, plein de confiance en son chef, aura facilement raison, à la prochaine élection générale, de ce qui restera de l'ancien parti conservateur.

Causerie de la semaine

LE DANGER DU MONOPOLE.

Un certain nombre de capitalistes du nouveau monde ont entrepris l'oeuvre gigantesque et néfaste d'une monopolisation à outrance.

Chaque jour les journaux nous apportent la nouvelle de quelque article nouveau, de quelque industrie—exploitée librement encore—sur lesquels la griffe du monopoleur s'est abattue.

Et l'on peut conclure de ce fait que malgré le régime démocratique des deux nations de l'Amérique du nord, malgré les efforts constants faits pour décentraliser son pouvoir le monopole accomplit son oeuvre avec la patience et la ténacité qu'apportent à leur sinistre besogne les membres d'une "camorra".

Que verrons-nous donc bientôt, —et il serait temps que l'on ouvrit les yeux sur ce point,—Que verrons-nous bientôt à chaque branche de l'industrie et du commerce? un roi, un despote, un tyran, qui, à son gré, conduira le petit peuple et pourra le pressurer à sa guise. Alors, me direz-vous, comment un travail, si ruineux pour le peuple et les classes laborieuses, peut-il s'accomplir, au vu et su de tout le monde, sans que personne ne se lève pour crier halte-là? Demandez le vous-mêmes à ces habiles capitalistes, dont l'unique ambition est d'accaparer toute une branche de l'industrie et du commerce.

Ils s'efforcent tout d'abord de mettre à leur service la foule des petits commerçants et des petits industriels. Sous l'empire de circonstances diverses ceux-ci ne sauraient résister longtemps à la pression qui est faite sur eux.

Il s'en trouve sur le nombre, cependant, qui se montrent rebelles au trust et entendent conserver leur indépendance.

C'est alors que les monopoleurs s'inspirent du fameux principe "La raison du plus fort..." Comment ces humbles pourraient-ils résister longtemps à ceux qui disposent de millions mis au service d'une organisation puissante? Ils succombent très tôt dans la lutte inégale et le monopole s'établit.

Mais ce n'est pas au petit commerçant ou à la petite industrie seuls que s'attaque le monopole. Une proie facile et tentante pour ce dernier est la compagnie à fonds social. Rien de plus aisé pour les monopoleurs que d'emporter cette position d'un coup de main; ils achèteront toutes les parts mises en vente; ils auront bientôt acquis la majorité, et placés ensuite au gouvernail, ils conduiront vite la compagnie au monopole, en attendant qu'ils y conduisent la banque.

Tout moyen est bon au monopoleur pour parvenir à son but; il lui plaît assez de se couvrir du masque humanitaire ou philantropique; et l'on est trop prompt à admirer; on confond trop facilement une forme déguisée de la philantropie avec la véritable charité.

La bourse du monopoleur s'ouvre ostensiblement en faveur d'oeuvres charitables, mais en regard de quelques miséreux secourus avec cette obole intéressée, que de milliers de familles sont ruinées ou plongées dans une gêne voisine de la misère par l'accaparement du monopole!

Et d'ailleurs, l'esprit et la forme dans lesquels le philantrope donne les preuves de sa générosité intéressée ne constituent-ils pas eux-mêmes une forme variée du monopole?

On s'épouvante à la lecture des dépêches donnant le compte-rendu d'une épidémie de peste en Extrême-Orient, et l'on regarde avec indifférence les tentacules du trust s'abattre autour de soi! Que voilà bien l'inconséquence humaine.

Mgr. Stagni et la langue française

Pendant la réception organisée en son honneur par le clergé et les citoyens d'Ottawa, et qui a eu lieu vendredi soir dans la basilique de la capitale fédérale, S. G. Mgr. Stagni, délégué apostolique, a rendu à la langue française un hommage auquel nous sommes tout particulièrement sensible.

Après la lecture de l'adresse présentée par S. G. Mgr Gauthier, au nom des prêtres et des fidèles du diocèse, le délégué apostolique d'Ottawa, en parlant latin, avait employé le langage classique de l'Eglise, puis il ajouta: "Je veux m'exprimer dans chacune des deux langues qui sont parlées dans ce pays, et d'abord dans cette belle langue française qui a été la première langue de la foi dans l'Amérique et surtout au Canada."

Après qu'il eut salué, en français, la population du diocèse d'Ottawa au nom du Pape, le délégué apostolique continua en ces termes:

"Le Saint Père, dit-il, avant que je quitte Rome, m'a chargé de donner sa bénédiction aux évêques, au clergé séculier et régulier, à toutes les nationalités, à vos familles. Sa Sainteté demande le succès pour les institutions, le commerce et les industries du Canada. Au milieu de ses occupations le Pape songe toujours à ce pays. Il y a trois semaines, ajoute Mgr Stagni, lorsqu'il se présenta au Pape, pour recevoir sa bénédiction, Sa Sainteté lui dit: Allez, allez au Canada sans crainte, car ce peuple est un peuple de bons catholiques. Sa Sainteté a parlé de votre dévouement au Saint-Siège Apostolique. Aussi suis-je venu vers vous avec mon coeur ouvert à l'espérance, convaincu que vous m'aiderez à accomplir ma mission. Soyez unis, dit-il, non seulement dans la prière, mais aussi dans la charité et il rappelle les paroles de Saint Paul qui dit que dans la "religion du Christ il n'y a plus ni juifs, ni gentils, mais seulement des chrétiens". Je vous remercie, ainsi que notre archevêque, de cette bienvenue".

Tribune Libre

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

Edmonton, 4 avril, 1911.

Monsieur l'éditeur,

Un de vos confrères vient de rendre publiques les lettres de Mgr A. Langevin et de Mr. A. Turgeon, de Régina, touchant l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan.

Ce qui est clair à Régina ne saurait être obscur à Edmonton; c'est le même soleil qui éclaire les deux capitales; c'est la même fameuse clause qui fut la règle du français depuis les jours lointains des Haultain, Goggin et Calder.

L'interprétation de cette clause a-t-elle jamais été une part d'un programme politique. Ne fût-elle pas plutôt l'occasion d'une petite mais fort désobligeante comédie grâce à laquelle un cours primaire français était permis sur le papier, mais rendu impossible de toute manière par la constante mauvaise volonté de quelques interprêtes de la loi.

On a cru que l'absence du français dans les écoles était dû à l'incompétence des maitresses, mais tous savent avec quelle peine une maitresse qualifiée pour Québec peut obtenir le permis d'enseigner en Alberta.

En deux mots la situation qui nous a été faite, était due au caprice du Bureau d'Education.

Pères de famille de langue française, syndics et députés peuvent faire qu'un remède soit appliqué sans retard à la situation des vingt années passées.

Comme lors de tout changement, il y aura des difficultés pratiques, des conflits locaux, des plaintes. Mais parmi les pères de famille de langue française, il y a des législateurs, des hommes de loi, des hommes instruits, des gens d'affaire, des gens influents, soutenus dans vingt paroisses par cinq mille électeurs.

Ils ont leurs droits, et le gros bon sens de leur côté. Il leur sera facile de trouver des solutions aux difficultés, dûssent-ils en venir à une division des Ecoles Séparées, en districts français et en districts anglais.

C. X.



CHRONIQUE

Ma chère Marcelle,

Depuis mon lointain départ pour le lointain homestead du "Lac des Palmes", j'ai pu aujourd'hui seulement rencontrer une occasion de faire jeter cette lettre à la poste. Dans l'immensité de la prairie, ma solitude ne participe en rien de la solitude ambiante; elle est toute entière dans mon éloignement de vous, et chaque mille laissé en arrière à étreint mon coeur d'une angoisse nouvelle... Comprendrez-vous, Marcelle? vous qui logez une petite tête si solide sous le dôme onduleux de vos cheveux d'or, vous serez indulgente à cet aveu où quelque fugitive défaillance a tremblé? Vous avez imposé à mon amour l'épreuve de cet isolement meurtrier, et je m'y suis soumis avec joie. Soyez tranquille: je saurai vaincre, et mon pieux effort saura tirer du néant, par brin, le nid où nous abriterons notre tendresse et nos rêves, quand il vous plaira, enfin de m'écrire: "Vous avez mérité l'estime de votre amie".

Ce matin, mes yeux ouverts au petit jour ont bu la candeur d'une aurore que le ciel mouvant de la tente nimbait d'un mystérieux halo. Il avait neigé pendant la nuit: un manteau blanc pesait sur les toiles, semant sur mon repos les irridiations courtes d'une laiteuse opale; un jour hésitant baignait dans cette atmosphère ingénue; l'indécision du jeune soleil se réverbérait sur les objets familiers, endormis encore... Mais j'ai secoué, de main tendue hors des couvertures la tenture frémissante qui surplombait ma tête, et la neige ayant glissé jusqu'au sol avec un bruissement léger d'aile froissée, mon réveil s'est égayé du flamboyement soudain de tout le printemps revenu... J'ai songé à vos yeux, si pareils au miroir du lac, vos yeux, onde profonde où lui votre âme, cristal pur où se noient les chimères, où tous mes espoirs se sont mirés... Et j'ai remercié Dieu, pour le courage de vivre, et pour l'amour de Vous qu'Il m'a donné.

Vous souvenez-vous, Marcelle, de notre dernière entrevue? En fermant les yeux, je retrouve chacun de vos gestes, chaque jeu de votre physionomie, alors qu'entre nous les mots n'avaient plus leur valeur réelle; les vôtres, puérils et presque indifférents et, cependant, pour jamais enclos et prisonniers en ce qu'il y a d'immortel en moi; les miens, mes pauvres mots hâchés, laissant sourdre toute ma détresse... Mais sur mon regard où sombrait l'énergie, vous avez longtemps appuyé votre regard, votre main, franche s'est tendue vers la mienne; lentement vous m'avez dit: "Soyez celui que je veux, pour que je puisse vous aimer." Et je suis parti avec tout le courage, toute la Foi.

Il y a dans tout souvenir une peine à côté d'une joie, et je ne voudrais pas que vos chers yeux se nuancent d'inquiétude en songeant à celui qui loin de vous obstinément lutte et s'efforce... Je suis fort, Marcelle, de toute la force de ma tendresse avivée, grandie par la solitude... Si vous m'écriviez un jour les trois mots que j'espère: je me sentirais l'égal d'un demi-dieu.

Je conserve précieusement, là, sur ma poitrine, une boucle de vos cheveux lumineux; ils font dans l'enveloppe rose comme une pieuse auréole à votre dernière lettre, et mon rêve y est rivé, comme à la bouée de sauvetage s'accroche désespérément le naufragé... Mais voici que, la tourmente s'apaise; et devant nos yeux fervents,—n'est-ce pas, Marcelline?—se dessine en silhouette légère le refuge tant souhaité... La vie est bonne.

Prenez au filet de ces phrases timides, ô mon amie, toute l'âme de celui que vous avez choisi pour la dernière Epreuve, de votre

JEAN.

Pour copie conforme,

MAGALI.

La chanson du printemps

A M. Henri L.

Pauvre fou mis en croix par l'infidèle amante
Etouffes l'incendie où flamba ta raison,
Et ces yeux de prière où les larmes fermentent
Laisse-les se sécher au fil de ma chanson.

Sens-tu bien le printemps courir parmi les brises
Et la brise animer les amandiers fleuris?
L'odeur des sèves d'or est une onde qui grise,
Un sang nouveau parcourt tous les rameaux flétris!

Réveilles-toi! Debout! La vie est là! Courage!
Debout! Debout! Le ciel rit à travers l'orage!
Sur l'horreur de la mort les espoirs vont germer!

La vie est là! Debout! Sans langueur, sans paresse!
Et que le clair soleil te guérisse, et te dresse,
Prêt à lutter encore pour souffrir, pour aimer...

Mars 1911. GEORGES RYVAL.

PETIT COURRIER

Marichette.—Je vous remercie des fois et des fois pour les intéressants renseignements que vous voulez bien me donner, relatifs à la situation des institutrices canadiennes-françaises enseignant dans l'Ouest. Voudriez-vous pousser l'amabilité jusqu'à rédiger un petit article développant ce sujet? Je serais heureuse de lui donner une place, ici, et vous obligeriez infiniment plusieurs de vos collègues.

En attendant, je cite un passage de votre lettre, "Une institutrice catholique possédant un diplôme anglais, parviendra à obtenir un permis du gouvernement pour enseigner dans nos campagnes, mais à cette seule condition, Et encore peut-elle s'attendre à éprouver des ennuis nombreux à ce sujet. Le temps est proche où l'on ne concédera aucun permis. "Les femmes qui enseigneront devront avoir passé par l'Ecole Normale." Ces paroles sont de M. Butchard, un des inspecteurs de cette Province.

"Cependant, une Canadienne-française qui possèderait parfaitement l'anglais et qui serait munie d'un certificat de première classe anglaise trouverait une position avantageuse dans ces régions."

Encore merci et au plaisir de vous lire à nouveau.

Marie.—L'accueil est tel que vous le désirez. Dès que je le pourrai, je songerai à cette petite transformation. Je crois, au contraire ,à votre patience et je sais qu'elle me sera acquise si je vous dis que le retard est causé par un état de santé très précaire, en ce moment. Vous ne serez pas fâchée, n'est-ce pas?

Miroir.—Ne nous donnez aucune explication: vous êtes gentille de revenir, et c'est tout... Vous ennuyerez, si vous le voulez. Je connais d'intelligentes jeunes femmes qui ne croient s'abaisser en s'occupant de "ces vulgaires travaux". Il y a dans toute besogne, un côté noble qu'une âme d'artiste est plus apte à saisir que toute autre. Voulez-vous essayer?

Quelle envie de gronder! Nous causerons de cela dans la colonne voisine, voulez-vous?

Mme Embarrassée.—Toutes les recettes que vous voudrez, chère madame! La science ménagère de notre amie est incommensurable et son plus grand plaisir est d'en faire profiter nos lectrices. Ecrivez donc sans plus de gène.

Ever.—Un peu indiscret. Je regrette de vous désappointer.

Liane.—Vous vous êtes reconnue, encore que le typo ait transformé votre pseudo en celui de "Laine"? Voulez-vous lire ce qu'écrit "Marichette" à propos des positions d'institutrices?

Ombres et Charités.—Joli, n'est-ce pas? Pour ne pas vous désobéir, je réduis la réponse autant que possible. Il faut cependant que j'envoie le constant souvenir de l'amie... Je dois une bonne dose de reconnaissance à la chère Dame X qui vous transmets si volontiers mes messages; me grondera-t-elle de ne pas m'être servie de son intermédiaire? Au revoir et bon courage, toujours.

MAGALI.

CAUSERIE PARISIENNE

AUTOUR DE LA JUPE-CULOTTE

'Cest une révolution disent les uns, une révélation disent les autres en souriant. En tout cas c'est le grand topique actuel des conversations féminines. Et les hommes s'y mêlent. Je vais faire comme ceux de mon sexe, si vous le voulez bien.

Tout d'abord délimitons le sujet en fixant ses contours, autant qu'ils m'apparaissent dans les dessins publiés un peu partout. Tant pis pour les curieux, trop curieux, mais ce qui me saute tout de suite aux yeux c'est que la jupe-culotte se verra très peu. Une tunique protectrice cachera les hanches presque entièrement. Toutefois vous connaissez ce titre de chapitre d'un roman de Victor Hugo "Un mur derrière lequel il se se passe quelque chose"? Sous la tunique bouffera "quelque chose" qui ressemblera furieusement à ce pantalon que j'ai vu aux juives riches sur les promenades dans les rues de Tunis. Or ce vêtement rappelle lui-même la culotte des valeureux soldats dont le duc d'Aumale,si je m'en souviens bien, imagina le premier l'uniforme, à savoir les zouaves.

Ce que ce sais également de cette nouveauté c'est qu'elle ne figurera pas—si j'ose employer ce terme— le soir au théâtre et dans les réceptions mondaines. Mais ne vous y fiez pas, ô vous qui, la jugeant en principe peu esthétique, tenez à ne pas vous en infliger le spectacle répété, elle pourrait bien s'exhiber dans les bals. Sa raison d'être n'est-elle pas de donner aux mouvements plus d'aisance. Par conséquent d'être le costume le plus adéquat aux sports tels que le tennis, le golf. N'a-t-elle pas déjà un précurseur dans le pantalon adopté par quelques femmes pour monter un cheval à califourchon, tout comme nous. Or la danse n'est-elle pas au premier chef, un sport? Et n'est-il pas très vraisemblable que la jupe-culotte tourbillonnera, dès la prochaine saison aux accents de l'orchestre qui jouera les airs de la dernière danse à la mode le "Tango" argentin.

Un vieux chroniqueur parisien comme moi a beaucoup vu en fait de toilette féminine. Sans compter que pour ma part, outre ce qui a passé sous mes yeux depuis un bon laps, j'ai le souvenir intact d'une des plus instructive manifestation qui ait jamais servi à l'histoire du costume féminin. Ce fut une exposition de poupée de grandeur naturelle prêtée pour une oeuvre de charité, si je ne me trompe. Mme Delessert, femme d'un ancien préfet de police sous Louis-Philippe s'était, à partir de 1860, amusée, chaque année, à habiller une de ces poupées d'après la mode présente. Or les quarantes toilettes environ qui ont ainsi défilé devant moi variaient peu d'une année à l'autre, mais assez cependant pour que le chemin parcouru de la première à la dernière nous amenât de la mastodonte crinoline au "fourreau". Un cercle que je connais prit même texte de ces poupées symboliques pour une scène de revue où le compère montrait au public deux tableaux représentant les deux extrêmes. Un fou rire général secoua même les doyennes, anciennes victimes de la crinoline, que cela ennuyait tout de même d'avoir à s'exclamer; "Etions-nous assez mal fagotées!" Eh bien, mon érudition en fait de mode m'incite à cette très curieuse particularité chez la jupe-culotte de n'avoir pas eu à passer par toutes les phases successives qui en resserant chaque année peu à peu attitudes, ont abouti à l'étroitesse boudinée. Remarquez, en effet, que la dite jupe succède directement à la robe entrave. Et c'est ici qu'éclate l'éternelle loi politique qui veut que l'extrême compression provoque une révolte brusque, foudroyante. A la suite des nègres de Saint-Domingue et de la Martinique courbés le veille sous le fouet des planteurs, qui se sont déracinés de terre, comme dit Musset dans "Rolla" à la voix d'un Toussaint-Louverture pour fustiger à leur tour les planteurs, les liens de l'entrave ont été brisés du jour au lendemain par la jupe libératrice.

* * *

La loi de "toilette" du va et vient éternel ramènera-t-elle de nouveau la réaction? Quelque présomption qu'il y ait à psychologuer les caprices de la mode, je me permets d'augurer que la jupe-culotte est non un épisode mais un commencement, ou si l'on aime mieux un panache auquel se ralliera le féminisme. L'idée de l'émancipation flottera autour de ces morceaux de soie ou même de percale. La liberté de se mouvoir sera comme une préface à celle de voter comme les hommes. Et le féminisme aidant, la jupe-culotte aura la vie dure. Ses porteuses ne s'embarrasseront pas longtemps de plaider la circonstance atténuante des convenances sportives. Elles prononceront le "sic volo sic jugeo" qui nous fermera la bouche sans que des doigts rosés aient besoin de se poser sur nos lèvres. Et qui sait si la tunique jugée trop féminine par les femmes ne disparaîtra pas un jour pour nous donner dans une réunion de courses par exemple, l'illusion de nous croire dans une caserne algérienne à l'heure où manoeuvrant les "zouzous."

Puissent tout de même, au retour, les représentants du sexe fort—oh! combien peu!—à leur foyer, ne pas retrouver trop de compagnes dont on dira, dans le voisinage: "C'est elles qui portent la jupe-culotte au logis."

Gaston JOLLIVET.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

ON DEMANDE—une institutrice ou un instituteur, immédiatement, possédant diplôme pour enseigner en Alberta, ou à défaut d'un tel diplôme pouvant fournir un permis temporaire du département. Devra être de religion catholique romaine. Connaissance parfaite de l'anglais exigée. S'adrèsser à la Commission Scolaire de Duvernay, Alta.

TRIBUNE LIBRE

NOTRE-DAME D'AUVERGNE, SASK.

Un certain article du *Sun* prétend que la ligne sud-est de Swift-Current, quittant la route de Notre-Dame pour prendre la direction de Glenbryan sera bien plus profitable à la Cie Canadian-Pacific parce qu'elle traversera un pays plus populeux que Notre-Dame.

Nous pensons que l'auteur de cet article a voulu faire rire ceux qui connaissent notre pays.

En effet, tout Swift-Current doit savoir que Notre-Dame est le pays le plus peuplé du sud.

Pour s'en convaincre il suffirait de se rendre le jeudi à 3 heures au bureau de poste de Swift-Current et de voir le Postillon charger sur sa voiture une vingtaine de sacs.

Combien pour Glenbryan?.. un; Buradon?... un; Notre-Dame? douze, treize et plus.

N'est-ce pas là une preuve tangible que le pays est mieux peuplé, à moins qu'on ne dise que cette malle est envoyée pour les "Gophers". Une promenade dans le pays peut encore très bien convaincre les visiteurs.

Par la route de Glenbryan, après la réserve des Menonites, on rencontre cinq ou six maisons. Arrivé au Hisky Creek on cherche le bourg dont il est parlé dans le No. du 22 février, mais on n'a pas assez d'yeux pour le voir. On ne distingue que le bureau de poste seul, et, ça et là, dans la prairie, quelques maisons faciles à compter. Si le voyageur vient jusqu'à Notre-Dame il verra un groupe véritable de maisons. Nous avons trois magasins ,un église et un presbytère, une boucherie, une boulangerie, une forge, un restaurant. un salon de toilette, un bureau de poste, une école, une salle de jeux, quelques résidences privées, etc., etc., et du haut du village, en regardant vers la prairie, on pourra compter plus de cent maisons. N'est-ce pas là une preuve indéniable d'une campagne populeuse?

On a critiqué les gens de Notre-Dame d'avoir demandé que la ligne du sud-est vienne jusque chez eux. A cela ils répondront que ce n'est pas par égoïsme qu'ils la demandaient.

D'abord ils ne faisaient pas d'objection à ce que la ligne de Swift-Current vienne chez eux en servant Glenbryan—pas plus qu'il n'en font à ce qu'il y ait une ligne s'en allant à Gravelbourg. Ça leur est égal, ils n'en seront pas éloignés et pourront s'en servir en attendant la ligne Weyburn-Lethbridge qui sera la ligne principale et passera chez eux; mais, ils auraient été contents de voir cette ligne servir davantage ledistrict de Swift Current et relier la campagne de ce district avec le chef-lieu.

En outre, ils prétendaient que cette ligne, venant jusque chez eux, était utile au plus grand nombre de colons. Ils songeaient, en effet, qu'à 24 milles au sud de Notre-Dame, il y a des bureaux de poste, par exemple, Hallard et Miles, centres bien plus peuplés que Glenbryan, qui ont aussi besoin de chemins de fer et qui en sont éloignés.

Enfin, ils prétendaient et ils prétendent encore que c'était le meilleur point de jonction avec la ligne projetée, Weyburn-Lethbridge, et ils défient n'importe quel ingénieur de chemin de fer de trouver sur tout le parcours une meilleure route pour rejoindre les deux lignes.

X. X.

La prospérité pour l'Ouest

LE GRAND TRONC PACIFIQUE DEPENSERA DIX-SEPT MILLIONS DE DOLLARS CETTE ANNEE.

Le Grand Tronc Pacifique dépensera dix-sept millions au cours de l'année 1911, pour la construction de nouvelles lignes et de gares dans l'Ouest. On entreprendra la construction de 619 milles de voies d'embranchement; les travaux devront être terminés au cours de la présente saison. Ces travaux comprennent la construction des embranchements de Calgary ,Battleford, Melville-Régina, Alberta-Coal,de la ligne frontière, Régina, de Moose Jaw, de Prince Albert et Biggar, jusqu'à Calgary. On construira aussi 265 milles de la voie principale et l'on fera le remblai de voies d'embranchement sur une étendue de 200 milles.

On a aussi pris les dispositions nécessaires à la construction de 140 gares. Les dépenses de cette année seront les plus élevées que le Grand Tronc Pacifique ait encore faites. La majorité des embranchements seront construits dans les districts qui n'ont jamais été ouverts aux chemins de fer. On a aussi poussé activement les travaux de parachèvement de la ligne entre Edmonton et les côtes du Pacifique: 365 milles sont déjà terminés. D'Edmonton vers l'Ouest la ligne est terminée jusqu'à Prairie Creek qui se trouve à l'entrée du col des Montagnes Rocheuses; des côtes du Pacifique aux Montagnes Rocheuses la voie est ouverte sur une longueur de 165 milles.

Les travaux seront poussés le plus activement possible cette année, plus de 165 milles de voie seront construits depuis Prairie Creek, et, à l'ouest, 100 milles seront en construction.

L'embranchement Alberta Coal ouvrira un pays entièrement nouveau, allant de Bickerdike, sur la ligne principale, dans une direction sud, à travers les mines de charbon de la Passe Pacifique et de la Yellowhead; 69 milles de cette voie seront construits cette année.

Une autre ligne entièrement nouvelle sera construite entre Régina et Moose Jaw, sur une distance de 49 milles.

A part les constructions on fera beaucoup de travaux de remblai, sur une étendue de deux cents milles, sur l'embranchement de la frontière de Régina et sur d'autres qui ne pourront être complétés.

En outre, la compagnie construit quelques-uns des ponts les plus considérables qu'il y ait dans l'ouest. Sur la rivière Red Deer, embranchement Tofield-Calgary, on construit un pont de 200 pieds de hauteur. On vient de terminer un autre grand pont à Prairie Creek, sur la ligne principale. Un troisième pont sera construit plus à l'ouest sur la rivière Athabaska, et un quatrième sur la rivière Skeena. Ce dernier sera le plus considérable du Transcontinental.

Appel en faveur du "Lacombe Home"

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la maison de charité fondée à Midnapore, auprès de Calgary, par le vénérable Père Lacombe, pour hospitaliser les orphelins et les vieillards sans ressource.

Le vieux missionnaire lance un appel chaleureux à la population d'Alberta, pour demander que l'on vienne en aide à son oeuvre. Nous croyons que cet appel trouvera un profond écho parmi nos lecteurs:

Mes chers amis—

Vous connaissez tous cet hospice qui a été ouvert, en novembre dernier, à Midnapore, pour les pauvres de toute croyance et de toute race.

Nous avons déjà recueilli un bon nombre de vieillards et d'orphelins.

Nombreuses sont les personnes qui ont encouragé notre oeuvre; mais il ne nous faut pas seulement de la sympathie. Nos dépenses sont lourdes, notre maison est grande à chauffer et il nous faut un abri confortable pour nos hôtes.

Malgré toute leur bonne volonté, leur travail rude, leur courage et leur économie, nos bonnes soeurs ne pourront faire face aux lourdes dépenses de cet hospice si quelques personnes charitables et généreuse ne viennent à leur aide.

Les visiteurs peuvent se rendre compte que nos pensionnaires sont bien soignés; ils sont proprement et confortablement habillés et bien nourris.

Nos dortoirs sont vastes et bien aérés, avec un bon lit pour chaque pensionnaire. Cette institution est la première de la sorte en Alberta et de nombreuses personnes pourraient nous venir puissamment en aide pour peu qu'elles veuillent bien s'intéresser à notre oeuvre. Nous avons une école placée sous la direction d'un instituteur compétent.

Si l'on vient à notre secours, cet établissement sera un témoignage éloquent de la charité de la population de la province; les vieillards sans ressources y trouveront un asile de paix et de tranquilité pour leurs vieux jours; les orphelins y trouveront des mères pour les consoler et prendre soin d'eux.

Permettez-moi, mes chers amis, de vous suggérer d'épargner chaque semaine une petite somme sur vos cigares. Les femmes seront heureuses de suivre votre exemple charitable dans la mesure de leurs moyens.

Les jeunes filles dépenseront moins pour leur fantaisie et leur bonbons et elles se souviendront de ceux qui ont besoin de vêtements et d'aliments. En venant en aide à cet hospice, tous s'attireront les bénédictions duTout-Puissant.

On peut faire des dons en nature: étoffes, linge, épicerie, bas, etc. Il y a de bien nombreuses façons de nous venir en aide.

Une fois de plus, laissez-nous vous remercier pour votre générosité passée.

Il est inutile de vous dire qu'à quelque moment que vous vous présentiez pour visiter notre "home", vous serez toujours les bienvenus.

Nous serons heureux de recevoir des vieux jouets pour nos petits orphelins; des outils aratoires nous seraient également utiles pour notre ferme.

Nous recevrions avec reconnaissance les marchandises dépareillées que voudraient bien nous envoyer les marchands faisant l'inventaire de leurs magasins.

Nous recevons avec reconnaissance tout objet ou article quelconque que l'on voudra bien nous envoyer. Nos soeurs industrieuses sauront tout utiliser au mieux des besoins de nos vieillards et de nos orphelins.

R. P. LACOMBE, O.M.I.

La bibliothèque du cultivateur

"LES MAUVAISES HERBES AU CANADA".

Nous accusons réception d'un exemplaire de la nouvelle édition revue et corrigée du volume intitulé "Les mauvaises herbes au Canada."

Ce volume, imprimé sur papier épais, et fortement relié en toile, contient 76 gravures en couleur des plantes et des graines de mauvaises herbes, et 180 pages de texte grand format.

Cette nouvelle édition a été publiée pour répondre à la demande de nombreux cultivateurs des provinces de l'Ouest, qui désirent se renseigner parfaitement sur les moyens de connaître et de combattre ce redoutable ennemi de la culture que sont les mauvaises herbes.

La forte dépense nécessitée par la composition et l'impression de cet ouvrage l'exclut de la liste des publications distribuées gratuitement par le Ministère de l'Agriculture; il sera envoyé franco de port contre la somme de $1.00 adressée au bureau de l'Imprimeur du Roi, à Ottawa.

Nous engageons tous nos lecteurs à se procurer cette intéressante publication. Les avantages qu'ils retireront de sa lecture compenseront largement un minime déboursé.

"LE DIABLE EST AUX VACHES."

Ce titre inattendu est inscrit en tête d'une brochure que nous venons de recevoir, grâce à l'obligeance de son auteur spirituel et modeste. (Il s'abrite sous un pseudonyme impersonnel.)

Originales, humoristiques, illustrées de dessins appropriés ,de caricatures, etc., les quatre-vingt pages de cette littérature didactique toute nouvelle chez nous, et bien à la portée du peuple, auront certainement du succès, et ne seront pas lues seulement par les ruraux.

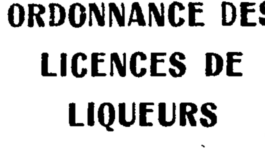
Nous avions déjà dans le genre les contes de Fréchette, et autres, mais "le Diable aux Vaches" ne vise pas simplement à amuser; il tend surtout à instruire.

"Ridendo mores castigat..." a dit le poète.

S'il est vrai que l'on peut corriger les moeurs en riant, certaines méthodes, certaines pratiques agricoles, plaisamment étalées au grand jour par l'auteur, "Jean de la Glèbe", devront provoquer assez d'éclats de rire pour en mourir du coup.

Le petit roman dont la scène se déroule dans un pays de colonisation et de chantiers, il y a quelque trente-cinq ans, ne coûte que cinq sous malgré ses trente chapitres.

A cause sans doute de l'enseignement qu'il comporte, l'"Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec" en tient en dépôt à ses bureaux, à *La Trappe*, Qué. On se le procure aussi en librairie.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

DEMANDES POUR RENOUVELLEMENT DE LICENCES

Les demandes suivantes pour renouvellement de licences de liqueurs seront examinées par le bureau des commissaires de licences à une réunion qui se tiendra à la salle du conseil de ville, à Edmonton, le lundi, 1er mai, 1911, à 10 heures du matin.

Wilson Ltd., renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur le lot 74, bloc 3, H.B.R., 256 Jasper Est, Edmonton.

Cie Hudson Bay, renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur les lots 163 et 164 ,bloc 2, Edmonton.

J. B. Mercer, licence de gros pour le magasin situé sur les 25 pieds est du lot 13, lot de rivière 6, 137 Jasper ouest, Edmonton.

La Cie Capital Wine & Spirit Ltd., renouvellement de licence de gros, pour le magasin situé sur la moitié est, lot 14, lot de rivière 6, Edmonton.

Edmonton Wine & Spirit Co., renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur le lot 6, lot de rivière 8, 246 Jasper E., Edmonton.

MM. Thomas Malin et Wesley McKerman, pour renouvellement de licence pour l'hôtel Royal George, situé sur les lots 62 et 63, lot de rivière 6, Edmonton settlement, Première rue, Edmonton.

La Cie Hotel Cecil Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Cecil situé sur le lot 127, bloc 4, H. B., Edmonton.

Charles Stahn, renouvellement de licence pour l'hôtel St-Elmo, lots 8 et 9 ,bloc 1, lot de rivière 10, Edmonton.

W. H. Connor, renouvellement de licence pour l'hôtel Imperial, situé coin de la rue Rice et de l'avenue Queen, Edmonton, lot 35, bloc 1, lot de rivière 10.

Joseph Beauchamp, renouvellement de licence pour l'hôtel Windsor, lot 83, bloc 1, Edmonton.

Robert Klein, renouvellement de licence d'hôtel Grand View, lots 5 et 6, lot de rivière 8, Edmonton.

J. N. Pomerleau, renouvellement pour l'hôtel Richelieu, lot 200, bloc 3, H. B. R., coin de l'avenue Peace et de la troisième rue, Edmonton.

MM. Fred Morgan et Earl Green, renouvellement de licence pour l'hôtel International, lots 7 et 8, bloc 10, lot de rivière 12, Edmonton.

Nathan Bell, renouvellement de licence pour l'hôtel Pendenis, lot 36, bloc 2, lot de rivière 12, Edmonton.

Mme Bertha Hétu, renouvellement de licence d'hôtel Queen, lots D. E et F, lot de rivière 10, côté sud de l'avenue Jasper, Edmonton.

La Cie Grand Central Hotel Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Grand Central, 25 pieds ouest, lot 3, plan E, Edmonton.

MM. W. H. Sheppard, Jos Hostyn et W. B. Powell, faisant affaires sous la raison sociale: "Hostyn, Powell & Co.", renouvellement de licence d'hôtel pour le Castle Hotel, lots 205 et 206, bloc 2, H.B.R., Edmonton.

Frank E. Goode, renouvellement de licence d'hôtel, pour le St-James Hotel, 50 pieds du nord des lots 100 et 101, lot de rivière 6, Edmonton.

John B. McCulla, renouvellement de licence pour l'hôtel King Edward, Edmonton, (lots 217 et 218, bloc 1, H.B.R.)

William Cameron, renouvellement de licence pour l'hôtel Brunswick, située sur le lot 190, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

Thomas Bookes, renouvellement de licence pour l'hôtel Alberta, lots S. R. K. et T., No. 33 et 32, bloc 2, Edmonton.

Robt. McDonald, renouvellement de licence pour l'hôtel Yale, situé sur le lot 12, bloc A., Edmonton.

John Cameron, renouvellement de licence pour l'hôtel Edmonton, côté est, première rue, portion non subdivisée, R. L. 4, nord de la ligne du chemin de fer Y. & P., coin des rues Première et McDougall sud, Edmonton.

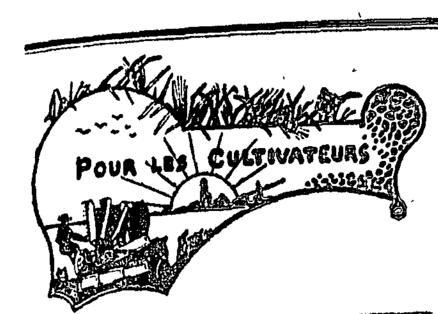
MM. W. A. Kelly et Chas. H. Lowther, faisant affaires sous la raison sociale de "Kelly & Lowther", renouvellement de la licence d'hôtel pour l'hôtel Senate, situé sur les lots 16, 17 et 18, bloc 3, lot de rivière 10, Edmonton.

William George Girvin, pour le consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Léonard A. Goodridge, pour l'hôtel Jasper House, situé sur le lot 31, bloc 2, subdivision des lots de rivière 12 et 14 ,Edmonton.

William Girvin, renouvellement de licence pour l'hôtel Jasper House, situé sur le lot 31 ,bloc 2, subdivision des lots de rivière 12 et 14, Edmonton.

Daté à Edmonton, ce 1er jour d'avril, A. D., 1911.

L. F. CLARRY,
Député-Procureur-Général.



CAUSERIE SUR LA FERME

AVICULTURE

De l'élevage des oies.

De tous les animaux domestiques, les oies sont probablement les plus vigoureux et ceux qui requièrent le moins de soins sous le rapport du logement et de l'entretien.

Les deux principales objections que l'on soulève contre l'élevage des oies, c'est le bruit qu'elles font et le dommage qu'elles causent aux pâturages. Il est vrai que les bestiaux et les moutons ne se soucient guère de paître où les oies ont passé; néanmoins, il y a un grand nombre de terres où l'on pourrait pratiquer cet élevage avec de grands avantages pécuniaires, car cette industrie bien entendue, rapporte des bénéfices plus considérables que l'élevage de n'importe quel autre oiseau de basse-cour; mais si l'on ne sait pas s'y prendre, si l'on ne connait point le caractère de l'oie, et si l'on ne peut lui donner les quelques soins indispensables qu'elle réclame, on fera bien de réfléchir avant de l'entreprendre.

Par nature, l'oie se rapproche plus des bestiaux que des volailles en ce qui concerne l'alimentation. C'est un animal auquel il faut surtout de bons pâturages et du fourrage vert; trop de grain lui est nuisible. L'oie a besoin d'air pur et d'exercice autant que le bétail: elle ne réussit que médiocrement si on la tient renfermée. Si donc, l'on n'a point un bon pâturage pour les y laisser en liberté, il serait imprudent d'entreprendre cet élevage, surtout celui des jeunes oisons. Les oies adultes peuvent être tenues dans des clos, mais à la condition de leur fournir en abondance du fourrage vert, blé, colza, trèfle, etc., ce qui ne laisse pas d'augmenter considérablement les frais d'entretien.

Un bon pâturage est donc très important pour l'entretien d'un troupeau d'oies adultes. Il devient indispensable si l'on veut se livrer à l'élevage des oies. Il leur faut en effet, en abondance, de l'herbe fraiche, tendre et nourrissante, toute la journée, depuis le premier jour où ils commencent à manger jusqu'à ce que leurs plumes et leurs ailes soient poussées. Après cela, on peut mettre en cage les sujets que l'on destine au marché, afin de les y engraisser rapidement en les gavant de fourrage vert et de grain; mais il faut continuer à tenir en liberté ceux que l'on destine à la reproduction; et cela nécessite un pâturage assez étendu, si le troupeau est considérable.

Une oie n'atteint son plein développement qu'après un temps presque aussi long qu'une tête de bétail, mais elle reste longtemps productive et profitable. Les oisons de l'année sont de médiocre reproducteurs, ceux de deux ans sont meilleurs, mais ce n'est qu'à l'âge de trois ans qu'ils sont dans les meilleures conditions possibles.

Quiconque désire entreprendre l'élevage des oies, doit commencer par se procurer des reproducteurs au commencement de l'automne. Il faut, en effet, que les oies s'accoutument non seulement à leurs nouveaux quartiers, mais aussi à leurs nouveaux compagnons, et cela exige un certain temps. Si l'on attend au mois de janvier pour les réunir, il est fort probable qu'elles ne produiront rien de l'année. Les vieilles oies bien accouplées et de bonne race, sont les plus avantageuses.

Cependant, la meilleure manière de débuter, avec de jeunes oies, c'est de les commander avant qu'elles soient écloses, de faire choisir des sujets vigoureux, éclos de bonne heure et de se les faire livrer au commencement de l'automne.

Il ne faut pas s'attendre à retirer des profits la première année, et ce n'est qu'au bout de deux ans qu'elles ont atteint leur développement mais c'est le meilleur moyen de connaître l'âge de ses sujets, et d'obtenir en définitive les résultats les plus satisfaisants.

En général, deux oies suffisent pour un jars et on obtient souvent de meilleurs résultats en les tenant par couples pendant la saison de la ponte. Cette ponte commence généralement le premier février.

L'oie pond de 15 à 20 oeufs avant de chercher à couver. Aussitôt qu'on s'aperçoit que l'oie veut couver, on la séquestre pour quelques jours en la tenant renfermée dans une boîte où on ne lui donne que de l'eau fraîche sans aucune nourriture. On la remet alors dans la cour et elle recommence bientôt à pondre.

Le jars le plus fort chasse tous les autres jars de l'enclos et peut les blesser sérieusement s'ils n'ont aucun moyen de s'échapper. Il faut alors ne laisser à ce jars qu'une oie ou deux, et transporter les autres dans un autre enclos, et continuer ainsi jusqu'à ce qu'on les ait toutes séparées par couples ou par trois. Cela se fait la première année. Après les avoir ainsi séparées, on leur met à la patte une bande métallique avec un numéro permettant de les reconnaître en tout temps et de tenir compte compte des qualités de chaque individu. Il est parfois très difficile à l'automne, de reconnaître les jeunes sujets des vieux, à moins que l'on ait pris cette précaution. Quelques personnes se contentent de pratiquer une perforation dans les membranes des pieds, mais ces marques deviennent de plus en plus difficiles à distinguer à mesure que les sujets vieillissent.

Les oies de Toulouse, Embden, Africaines et Chinoises sont des plus grosses et des plus trapues et d'excellentes espèces qui peuvent acquérir par l'engraissement un embonpoint extraordinaire. En résumé l'oie est un précieux oiseau de basse-cour qui nous fournit une chaire très estimée, une graisse de qualité supérieure, une plume excellente et un duvet très fin. On vend même dans le commerce, sous le nom de peau de cygne, la peau de l'oie recouverte de son duvet et que le mégissier prépare facilement. Enfin le foie de l'oie grasse pèse souvent plus de deux livres et est fort estimé.

VICTOR FORTIER.

Lac La Biche, Alta.

(Correspondance spéciale au Courrier).

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une intéressante étude sur la Région du Lac La Biche. Au cours de cet étude l'auteur, très au courant de la région qu'il écrit, donnera des renseignements du plus haut intérêt pour les personnes désireuses de s'établir dans une région de colonisation avantageuse sous bien des rapports.

Le Lac La Biche se trouve sur les townships 67 et 68, rangs 13, 14, 15 et 16. Il a environ 25 milles de long, de l'est à l'ouest, et 12 milles dans sa plus grande largeur. C'est une véritable mer intérieure. Au milieu se trouvent six îles dont la plus grande a 3 milles et demi de long et contient 584 arpent de terre labourable; deux autres ont 180 arpents et les autres environ 30 arpents. Généralement ces îles sont très élevées au-dessus du niveau du lac, le côté sud est coupé à pic, mais un des autres côtés descend en pente douce vers le lac. Les bords de ces iles sont recouverts de petits cailloux ou bien de sable blanc; il n'y a nulle part de terrain boueux. Toutes ces îles sont couvertes de bosquets de trembles ou de bouleaux, il y a aussi beaucoup de fruits, "saskatchoons" (petites poires) de fraisiers, de groseillers, de framboisiers, etc.

Dans ces îles se trouvent aussi des prairies naturelles où les cultivateurs font du foin. La profondeur du lac est en moyenne de 5 à 6 brasses.

Les bords du lac sont pittoresques, couverts de bois, entrecoupés de belles prairies. Il y a un grand nombre de baies et de pointes qui s'avancent dans le lac.

L'eau est très limpide et douce. Il y a beaucoup de poissons: Poisson "blanc", "Turlibi", sorte de poisson blanc, du "doré", de la "carpe", du "brochet"; on prend des brochets qui pèsent jusqu'à trente livres, mais la moyenne est de huit à quinze livres.

En été et en automne, il y a des nuées de toutes les espèces de canards sauvages.

Le Lac La Biche est entouré d'un grand nombre d'autres lacs de moindres dimensions, dont la plupart abondent aussi en poissons excellents.

Le côté sud du lac a été divisé en lots de rivière et ces lots ont été donnés par le gouvernement aux métis qui les occupaient déjà avant l'arpentage. Ces lots sont plus ou moins larges en façade sur le lac et ont environ un mille de profondeur. Ces lots ont été presque tous vendus par les métis à des spéculateurs, qui attendent que le chemin de fer arrive pour les diviser en lots de ville et y construire des résidences d'été.

Le côté nord du lac est encore vacant à part quelques terres prises dernièrement par des métis. Généralement le côté nord est très boisé de trembles et d'épinettes blanches. Dans cette partie boisée il y a encore beaucoup de biches, de chevreuils et d'orignaux. Le nord-est du lac est partiellement en prairie et l'on pourrait y former une belle colonie. La terre est excellente, c'est une terre forte, sorte de glaise grise. Généralement la paille ne vient pas aussi longue que dans les endroits où il y a une épaisse couche de terre noire, mais le grain est toujours plus gros et plus lourd qu'ailleurs.

Au sud du lac, à peu près au milieu des deux extrémités est et ouest, il y a une mission d'établie où résident deux pères Oblats. Il y a aussi un couvent pensionnat en une école du jour tenue par les Rév. Soeurs Filles de Jésus, de France.

Cette mission est fondée depuis 1853, c'est-à-dire depuis 58 ans.

En 1844 le défunt Rév. M. Thibault était venu le premier visiter les métis. En 1851 le Rév. Mr. Bourassa vint aussi passer quelque temps avec eux et en 1853 le défunt Monseigneur Taché envoya le défunt Père Rémas, de la Rivière Rouge pour aller bâtir et demeurer au milieu des métis. Cette mission fut consacrée au Coeur Immaculé de Marie, sous le titre de Notre-Dame des Victoires.

En 1855 Mgr Taché envoya de St-Boniface les RR. PP. Maisonneuve et Tissot, remplacer le R. P. Rémas qui devait aller au Lac Ste-Anne.

Les RR. PP. Maisonneuve et Tissot se mirent à construire une nouvelle maison plus confortable que la première et ils défrichèrent aussi un petit champ où ils semèrent des pommes de terre, un peu d'orge et des légumes.

En 1856 Mgr Taché vint visiter les deux Rév. Pères et passa avec eux une quinzaine de jours, partageant leur chétive nourriture.

A cette époque il fallait se rendre au lac La Biche en hiver avec des "traines" à chiens et, en été, à cheval, et il fallait aussi transporter les provisions à dos de cheval du Fort Pitt, soit à environ deux cent milles plus au sud. Pour obvier à tous ces inconvénients Mgr Taché décida d'ouvrir un chemin de charrette. Le 20 du mois d'août le R. P. Maisonneuve partit avec quatre hommes et à la quinzième journée le chemin était tracé et ouvert du lac La Biche au fort Pitt. Dans tout le pays on parlait déja comme d'une chose sûre de leur échec, quelle ne fut pas la surprise lorsque l'on vit arriver les provisions en charrette au lieu d'être portées à dos de cheval.

En 1857 quelques familles métis vinrent s'établir à proximité de la mission.

Pendant l'hiver de 1858, les RR. PP. Tissot et Maisonneuve, aidés des frères Bowes et Palasse, préparèrent la charpente d'une maison en pierre de 50 x 30 pieds, destinée à recevoir les Rév. Soeurs dans un avenir prochain. Au printemps de la même année, à force de travail et de persévérance, une quantité considérable de pierre à chaux fut tirée du lac. Un four fut immédiatement construit et les RR. Pères eurent bientôt plus de 300 barils d'excellente chaux à leur disposition. On commença aussitôt à construire un fort soubassement en pierre pour la nouvelle bâtisse dont la charpente fut établie dans le courant du mois d'août. Durant l'été des années 1859-60, les RR. PP. Maisonneuve et Tissot, aidés des frères Bowes et Palasse, se firent maçons et terminèrent heureusement la maison des Soeurs.

Une partie du rez-de-chaussée fut réservée pour servir de chapelle publique. La mission était désormais fondée et devait aller se développant chaque année aux points de vue temporel et au spirituel.

A Suivre.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS.

DEMANDES POUR RENOUVELLEMENT DE LICENCES

Les demandes suivantes de licences de liqueurs seront examinées par le bureau des commissaires à la réunion annuelle qui se tiendra à la salle du conseil municipal, à Edmonton, lundi, 1er mai, 1911, à 10 heures du matin:

Pembina Hotel Co. Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Pembina, situé sur les lots 1, 2 et 3, bloc 8, coin de la Première rue et de la rue Main, Entwistle.

Charles Carey, renouvellement de licence pour l'hôtel Transit, situé sur le lot 39, bloc 2, subd. Dwyer, division S.-O. quart de section 23, township 53, R. 24, O. 4e M., North Edmonton.

Thomas Labelle, renouvellement de licence pour l'hôtel Halfway, situé sur la portion du quart N.-E., 6, 54, 23, O. 4e M., Horse Hills.

Omer Paiement et Adonias Paiement, renouvellement de licence pour l'hôtel St-Emile, situé sur le quart 25, 57, 25, O. 4e M., Legal.

Louis Boissonneault, consentement de transfert à lui-même de la licence accordée à E. Chevigny pour l'hôtel Farmer, situé sur les lots 11, 12 et 13, bloc 1, subd. du quart S.-E. 30, 55, 26, O. 4e M., Rivière-qui-Barre.

Louis Boissonneault, renouvellement de licence pour l'hôtel Farmer, situé sur les lots 11, 12 et 13 bloc 1, subd. du quart S.-E., 30, 55, 26, O. 4e M., Rivière-qui-Barre.

John McNamara, renouvellement de licence pour l'hôtel Shamrock, situé à 600 pieds du coin N.-O., Sec 20, R. 26, T. 56, O. 4e M., Rivière-qui-Barre.

MM. Jacob Miller et Ph. Milier, renouvellement de licence pour l'hôtel Bismark, situé sur les lots 1 et 2, bloc 2, C.N.R., Township, Stony Plain.

Ronald A. Chisholm, renouvellement, de licence pour l'hôtel St-Anné, situé sur le lot 7, Lac Ste-Anne "settlement", T. 54, R. 3, O. 5e5 M., Lac Ste-Anne.

Christophe Gitzel, renouvellement de licence pour l'hôtel Fairview, situé sur le quart S.-E. 3, 53, 27, Spruce Grove, sur le quart S.-E. ,3, 53, 27, Spruce Grove.

Joseph E. Laurencelle, renouvellement de licence pour l'hôtel Royal, situé sur le lot 6, bloc 4, subd. de la partie S.-O. du quart S.-E., 6, 53, 26, O. 4e M., Spruce Grove Centre.

Natre Campbell, consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Gustave Gardel, pour l'hôtel Alberta, avenue Grandin, Morinville.

Nate Campbelle, renouvellement de licence pour l'hôtel Alberta, situé avenue Grandin, Morinville.

Arsène E. Gagnon, renouvellement de licence pour l'hôtel Morinville, situé lot 1, bloc 1, Plan VIII C., Morinville.

Léon Vandenhouten, consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Willina Hergott, pour l'hôtel Victoria, situé sur le lot 11, Morinville.

William Hergott, renouvellement de licence pour l'hôtel Noyes Crossing, situé sur le quart N.-O., 2, 55, 1, O. 5e M., Noyes Crossing.

Alexandre Widman, renouvellement de licence pour l'hôtel Saskatchewan, situé sur le lot de rivière 18, Lamoureux.

Pierre Borle, renouvellement de licence pour l'hôtel Ray, situé sur le quart N.-O., 34, 54, 26, Ray.

Nazaire Asselin, renouvellement de licence pour l'hôtel St-Albert, situé sur le lot 73, bloc 4, St-Albert.

Elzéar Létourneau et Antoine Harnois, consentement du transfert à eux-mêmes de la licence accordée à la Cie Astoria Hotel, pour l'hôtel Astoria, lots 34, 35, 36, bloc 5, St-Albert.

Elzéar Létourneau et Antoine Harnois, renouvellement de licence pour l'hôtel Astoria, situé sur les lots 34, 35 et 36, bloc 5, St-Albert.

Grand Union Hotel Co., Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Grand Union, situé sur le lot numéroté 12, bloc numéroté 1, tel qu'indiqué sur le plan de la partie subdivisée de la réserve de la Baie d'Hudson, Athabasca Landing.

Daté à Edmonton,
ce 3e jour d'avril, 1911.

L. F. CLARRY,
Député-Procureur-Général.

CHRONIQUE LOCALE

LES IMMIGRANTS A EDMONTON.

Durant le mois de mars 534 immigrants ont été enregistrés au refuge d'immigration de la Première rue. Si l'on considère qu'un grand nombre d'autres immigrants n'ont pas mis à profit le logement gratuit du service fédéral, on conviendra que pour la saison l'immigration a été tout particulièrement abondante. Voici le tableau de ces 534 immigrants classés par nationalité:

Anglais	88
Irlandais	13
Ecossais	16
Français	20
Allemands	59
Canadiens	12
Citoyens des E.-Unis	231
Scandinaves	30
Nationalités diverses	65

LE "MEETING" DE PRINTEMPS.

Le concours hippique et l'exposition de bêtes à cornes de printemps, qui auront lieu conjointement pour la première fois dans notre ville les 26 et 27 avril, s'annoncent comme devant remporter un plein succès.

On croit que plus de 150 étalons prendront part au concours hippique; de nombreux taureaux des races Shorthorns, Herefords, Polled Angus, Jersey, Ayrshires et Holsteins ont été également enregistrés.

Environ 35 chevaux prendront part aux courses. Ainsi que nous l'avons dit déjà, ce remarquable "meeting" de printemps aura lieu au nouveau parc de l'exposition.

M. et Mme M. Bertrand, de Grouard, Alta., qui étaient de passage à Edmonton depuis quelque temps, sont partis mardi soir pour Végreville, Alta., en compagnie de Mme LeRoy.

M. Bertrand s'est rendu acquéreur du magasin de fer Dostaler et Lessard, et son intention est de se fixer définitivement à Végreville.

Nous lui souhaitons bon succès.

A. Moisan, voyageur de commerce de Montréal, était de passage parmi nous ces jours derniers.

M. Moisan est absolument ravi par notre région, et il nous reviendra prochainement pour faire un plus grand séjour à Edmonton, où il a retrouvé un grand nombre de ses amis de Montréal d'autrefois.

ON DEMANDE—*de suite un jeune garçon connaissant les deux langues, pour apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser au "Courrier de l'Ouest, 654 Deuxième rue, Edmonton.*

LA PASSION A EDMONTON.

On nous prie d'annoncer qu'une représentation de la Passion sera donnée à Edmonton, salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue, le vendredi soir, 14 avril, à huit heures.

Cette représentation est organisée au bénéfice de la nouvelle église d'Elm Park.

Nous invitons tout particulièrement nos lecteurs d'Edmonton et des environs à coopérer à cette bonne oeuvre en venant très nombreux à cette intéressante représentation.

FRANÇAISE—*parlant allemand, ayant notions d'anglais, cherche place dans ville ou campagne. Quitterait Europe immédiatement. Faire offre au bureau du "Courrier de l'Ouest."*

Naissance—M. et Mme F. Fouquette font part de la naissance d'un fils, né le 28 mars. L'enfant a reçu au baptême les noms de Joseph, Edmond, Louis, Fréderic, Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme E. Fouquette, grand'père et grand'mère de l'enfant.

Le baptême a été donné à l'église St-Joachim, par le Rév. P. E. Beaudry.

M. et Mme Fouquette, autrefois de St-Paul, Alta., sont arrivés à Edmonton.

M. Thos. Jalbert est de retour à Edmonton après avoir passé l'hiver en province de Québec, où il s'est activement occupé à faire connaître notre région.

Nous apprenons que M. Jalbert vient d'ouvrir, à Strathcona, un bureau de placement où nos compatriotes arrivant de la vieille province, pour s'établir parmi nous, seront cordialement reçus.

Nous souhaitons bon succès à M. T. Jalbert.

M. Jos St-Pierre, de Chauvin, Alta., est reparti lundi dernier, après un séjour de plusieurs semaines à Edmonton. M. St-Pierre vient de faire construire plusieurs maisons à Elm Park.

Au cours de la visite qu'il nous a faite à nos bureaux, M. St-Pierre nous a communiqué d'intéressants renseignements sur Chauvin qui est appelé à devenir un centre agricole de grande importance.

Chauvin compte actuellement près de 50 familles canadiennes françaises et une église est en voie de construction. A l'automne un deuxième élévateur sera construit. Il y a encore des homesteads excellents à prendre dans cette région à 4, 6 et 8 milles de la gare de Chauvin.

Les personnes désirant des renseignements sur Chauvin peuvent s'adresser à M. Jos. St-Pierre, qui répondra volontiers à leurs demandes.

M. L. Lafond, de Lafond, Alta., est de passage à Edmonton. M. Lafond nous déclare que la colonisation est très rapide dans la région de Lafond, presque tout le terrain est pris, et l'on ne peut songer à en acheter à moins de $13 l'acre. La région est éminemment propice à la culture du blé.

Mme T. Laframboise, que son état de santé avait forcé à entrer à l'hôpital, il y a plusieurs mois est en pleine convalescence et est partie pour St-Albert, où elle demeurera pendant quelque temps.

M. E. Guertin, gérant de la Cie St-Paul Mercantile, de St-Paul, Alta., est de passage à Edmonton pour affaires.

Avec le retour des beaux jours, on éprouve le besoin de faire de longues promenades, mais combien ces promenades seront plus agréables, si l'on a la bonne idée de s'arrêter au magasin de tabac de M. McNeil, 243 avenue Jasper ouest. pour acheter un cigare à l'arôme exquis.

M. D. E. Lacaille, de Porcupine, Ont., se propose de se rendre prochainement à Fort George, par la route de la Cache de la Tête Jaune.

M. Lacaille se rendra par le train du G. T. P. jusqu'à Prairie Creek, et de ce dernier point il chargera ses provisions sur ses épaules et suivra la route établie pour les charrois jusqu'à la Cache de la Tête Jaune. Si la rivière Fraser est dégelée à son arrivée à la Cache, il construira un radeau pour descendre le courant jusqu'au but de son voyage. La distance de Prairie Creek à Fort George est d'environ trois cents milles.

LE CRIME DE STETTLER.

Stettler, Alta., 3.—L'enquête sur le meurtre de William Lennox, le fermier de Stettler, assassiné dans les circonstances que l'on sait, a été ajournée jusqu'au 10 avril.

Une seule arrestation a été maintenue, celle d'Alex Soderberg, un voisin de Lennox. Soderberg qui se prétendait malade avait été conduit à l'hôpital où il était gardé à vue.

On vient de le transférer au Fort Saskatchewan. Les charges les plus graves pèsent sur l'accusé qui compte cependant dans la région de nombreux partisans de son innocence. Soderberg a désappointé beaucoup de personnes en ne pouvant fournir un alibi acceptable pour la nuit tragique du 23 mars dernier.



M. LEO SAVARD, SECRETAIRE DE L'AGENCE IMPERIALE, QUI VIENT D'ETRE NOMME VICE-PRESIDENT DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE D'EDMONTON.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

Election du nouveau Bureau de direction.

Dimanche dernier, 2 avril, avait lieu à la salle de l'Ecole Séparée, troisième rue, l'assemblée générale annuelle de l'Association St-Jean Baptiste d'Edmonton.

Les élections pour le renouvellement du Bureau de direction ont donné les résultats suivants:

Prés. d'honneur J. H. Picard
Prés. actif, J. E. Thériault
Vice-Prés. Léo. Savard
Secrétaire, G. A. Thibeault
Trésorier, J. E. Léonard
Directeurs— A. L. Auger, O. Tessier; Cléophas Turgeon, G. Pelletier, H. L. Landry.

Après plusieurs discours prononcés par les membres de l'Association, des félicitations ont été votées aux membres du bureau sortant de charge.

Au cours de l'assemblée il a été décidé que pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de l'Association St-Jean Baptiste d'Edmonton, un grand banquet serait organisé durant le mois.

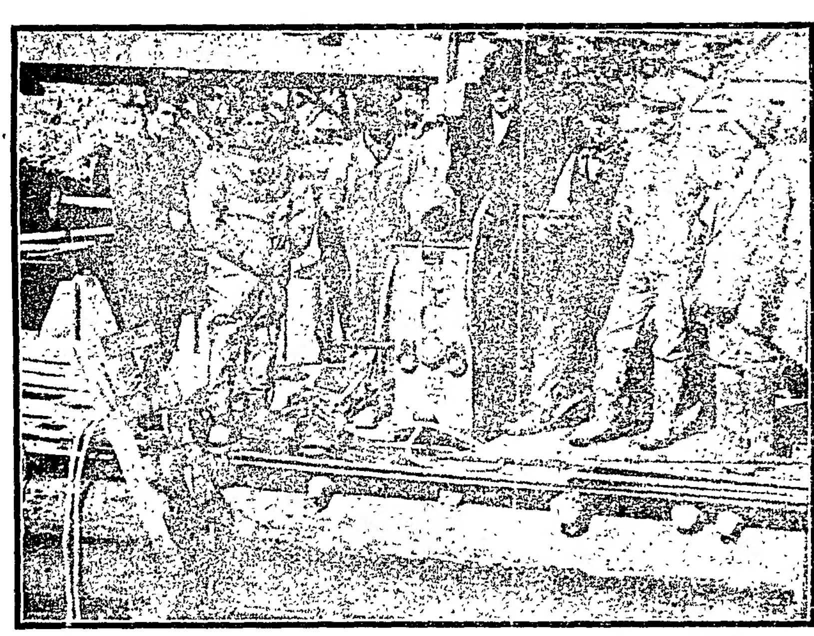
Les membres de l'Association se sont également montrés en faveur de l'organisation d'un comité des fêtes.

A une assemblée des nouveaux directeurs de l'Association St-Jean-Baptiste, tenue mardi soir, la date du banquet organisé pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton, a été fixée au 26 avril prochain.

Le prix du billet sera de $1.50. Les dames seront admises.

Nulle doute que ce banquet remportera un très grand succès.

AU FOND DE LA SASKATCHEWAN



Les travaux de construction du pont à niveau reliant Edmonton à Strathcona, au-dessus de la vallée de la Saskatchewan, avancent rapidement; déjà les piliers gigantesques émergent de l'eau et selon la déclaration faite par l'entrepreneur des travaux de maçonnerie, la pose du tablier en acier pourra commencer à la fin de l'été.

Il a été nécessaire pour l'établissement solide des piliers de faire de grands travaux d'excavation au fond de la rivière et pour plus de sûreté on a dû même faire appel aux services d'un scaphandrier (plongeur.)

Le plongeur employé par les entrepreneurs du pont est un Canadien-français, M. T. Laframboise, qui s'est spécialisé dans ce dangereux métier.

La photographie que nous reproduisons ci-dessus, a été prise au moment où M. Laframboise se préparait à effectuer une plongée.

Auprès de notre compatriote sont les trois aides et le médecin chargés de lui prêter aide ou secours dans sa tâche délicate.

Le spectacle d'un scaphandrier au travail est chose rare à Edmonton, c'est au reste la première fois que l'un d'eux descendait au fond de la Saskatchewan, aussi l'affluence était-elle très grande pour voir M. Laframboise se vêtir son lourd habit et descendre au fond de la rivière. Il n'est pas sans intérêt de noter que cet habit complet pèse environ 275 livres.

Au cours de l'une de ses plongées, M. Laframboise a trouvé dans le lit de la rivière, à demi enfouie dans le sable, une énorme cartouche de cuivre mesurant plus de deux pouces de diamètre. Cette cartouche paraissait être au fond de l'eau depuis un grand nombre d'années. On se perd absolument en conjectures sur la provenance d'une telle cartouche au fond de la Saskatchewan.

Un des côtés curieux du travail du scaphandrier était que celui-ci devait, pour aller accomplir son dangereux travail, descendre par un puits étroit sous l'énorme carapace de glace.

M. Laframboise, qui a déjà plongé dans un grand nombre de fleuves et de rivières du Canada et des Etats-Unis, est né à Hawkesbury, Ont. Il n'est arrivé que depuis peu dans l'Ouest.

MEILLEUR QU'UNE CORRECTION.

Le fouet ne guérit pas les enfants de mouiller leur lit. Il y a une cause de constitution à cet ennui.

Mrs. M. Summers, Box W. 412, Windsor, Ontario, enverra gratuitement à toutes les mères son traitement, avec instructions complètes. N'envoyez pas d'argent mais écrivez-lui aujourd'hui si votre enfant vous donne des ennuis de ce genre. Ne grondez pas votre enfant, il n'est pas responsable de cet état de choses. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées qui souffrent de troubles de vessie le jour ou la nuit.




Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé le plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section les terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur droit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs:—Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

Charbon.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY
Député ministre de l'Intérieur.

N.B. La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.




AVIS PUBLIC

A l'expiration de 30 Jours à compter de la date de cet avis, c'est-à-dire le 27 avril et les jours suivants, les quarts de sections enregistrables des townships ci-après pourront être pris par les premiers demandeurs.

Townships 63 and 68, R 16, ouest 4 m.
" 64 " 65, R 18, " "
" 61, R. 17, ouest 4 m.
Sec. 3 4, E. 63, R. 1, ouest 4 m.
Sec. 5 9, E. 63, R. 1, ouest 4 m.
S.O. 2 S.E. 6, E. 63, R. 1, O. 4 m.
E. ½ 8 S. ½ 10, E. 63, R. 1, O. 4 m.
O. ½ Sec. 18, E. 63, R. 1, O. 4 m.

Un plan des townships ci-dessus pourra être obtenu sur demande, adressée au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada, en y joignant la somme de 10c.

Daté à Edmonton, dans la Province d'Alberta, ce 27 ème jour de mars, 1911.

K. W. MacKENZIE,
Agent des Terres.




POLICE MONTEE DU NORD-OUEST

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "soumission pour charbon" seront reçues jusqu'au samedi 8 Avril à midi pour la livraison de

300 tonnes de charbon au Fort Saskatchewan et
100 tonnes de charbon à Edmonton.

Ce charbon doit être criblé et de première qualité, et être livré à volonté durant l'année se terminant le 30 Juin 1912.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté égal à 5 pour 100 du montant total soumissionné.

La plus basse ni aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas rémunérée.

Pour plus amples renseignements s'adresser au soussigné.

A. ROSS CUTHBERT,
Surintendant.
Commandant la division "G"
Fort Saskatchewan, 24 Mars, 1911.

MARCHE D'EDMONTON.

Foin de marais	$9 à $12
Foin de côteau	$12 à $14
Mil	$18 à $22
Blé, No. 1	75c.
Blé, No. 2	72c.
Blé, No. 3	70c.
Blé, No. 4	65c.
Avoine	34c.
Orge	42c.
Oeufs	15c.
Beurre (crémerie)	25c.